

★

R E P U B L I Q U E D U C A M E R O U N

PAIX - TRAVAIL - PATRIE



PROJET DE LOI DE FINANCES
POUR L'EXERCICE 2016

PROJET DE PERFORMANCE DES ADMINISTRATIONS

★

CHAPITRE 23

MINISTERE DU TOURISME ET DES LOISIRS

★

VERSION FRANCAISE

★

SOMMAIRE

NOTE EXPLICATIVE	5
PREMIERE PARTIE:SYNTHESE DE LA STRATEGIE	7
1. PRESENTATION DES PRIORITES NATIONALES	9
2. PRESENTATION DU DOMAINE D'INTERVENTION DU MINISTERE	13
3. PERFORMANCES ANTERIEURES ET PERSPECTIVES	15
3.1. BILAN TECHNIQUE	15
3.2. BILAN FINANCIER	24
3.3. PERSPECTIVES	29
4. PRESENTATION DE L'OBJECTIF STRATEGIQUE	31
5. PRESENTATION DU CADRE STRATEGIQUE ET INSTITUTIONNEL DES PROGRAMMES	31
DEUXIEME PARTIE:CONTENU DES PROGRAMMES	37
6. PROGRAMME 317: DEVELOPPEMENT DE L'OFFRE DE TOURISME ET DES LOISIRS	41
6.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME	43
6.2. STRATÉGIE PROGRAMME	43
6.3. PRÉSENTATION DES ACTIONS	45
6.4. PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS	46
7. PROGRAMME 318: PROMOTION DU TOURISME ET DES LOISIRS	47
7.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME	49
7.2. STRATÉGIE PROGRAMME	49
7.3. PRÉSENTATION DES ACTIONS	50
7.4. PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS	51
8. PROGRAMME 319: AMELIORATION DE LA SECURITE DES TOURISTES ET DES AUTRES POLITIQUES DE DEVELOPPEMENT DU TOURISME ET DES LOISIRS	53
8.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME	55
8.2. STRATÉGIE PROGRAMME	55

8.3.	PRÉSENTATION DES ACTIONS	57
8.4.	PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS	59
9.	PROGRAMME 320: GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE SOUS SECTEUR TOURISME ET LOISIRS	61
9.1.	PRÉSENTATION DU PROGRAMME	63
9.2.	STRATÉGIE PROGRAMME	63
9.3.	PRÉSENTATION DES ACTIONS	64
9.4.	PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS	66
	ANNEXE	67
	TABLEAU DE BUDGETISATION	69

NOTE EXPLICATIVE

La loi N°2007/006 du 26 décembre 2007 portant régime financier de l'Etat définit un cadre rénové du système financier, budgétaire et comptable de l'État. Il introduit la gestion axée sur les résultats dans les finances publiques par l'institutionnalisation de la budgétisation par programme.

L'article 18 alinéa 3 de ce texte dispose en effet que « Dans la seconde partie, la loi de finances de l'année 1°) fixe pour le budget général, les programmes concourant à la réalisation des objectifs assortis d'indicateurs, les montants des autorisations d'engagement et des crédits de paiement ; » Cet article induit l'élaboration et la présentation des projets de performance des administrations (PPA). Et c'est ainsi que depuis la loi des finances 2013, la demande budgétaire des ministères et institutions y est exprimée et motivée par des objectifs centrés sur la recherche de la performance.

Pendant les trois premières années de mise en œuvre du budget programme, dit triennat de lancement, il a été question dans un premier temps d'introduire l'esprit de la gestion axée sur la performance dans tous les départements ministériels et institutions. S'en est suivi une appropriation progressive qui a donné lieu au réajustement des programmes dans leurs aspects relatifs aux intitulés, objectifs, indicateurs et cibles.

Si à ce jour la plupart de ces éléments du cadre logique semblent maîtrisés, la question de la pertinence des indicateurs reste d'actualité, tant dans la pratique leur capacité à renseigner sur la mise en œuvre des programmes et actions demeure faible. Ceci a particulièrement été constaté lors de l'élaboration des Rapports Annuels de Performance (RAP) des exercices 2013 et 2014.

Aussi, dans ce PPA 2016 qui marque le passage au deuxième triennat de budgétisation par programme, l'innovation majeure est l'introduction des fiches de documentation des indicateurs. Ces fiches, qui constituent des « cartes d'identité » des indicateurs, dans la mesure où elles précisent toutes les informations nécessaires à leur connaissance et à leur suivi, devrait permettre d'améliorer le pilotage des programmes et partant, les performances qui y sont attendues.

Au delà de cette particularité, le Projet de Performance des Administrations reste articulé autour de trois parties :

- la première partie est la synthèse de la stratégie. Elle met en exergue la contribution attendue des administrations dans les stratégies développées par le gouvernement, notamment le DSCE. Elle présente par ailleurs le domaine d'intervention, revient sur les

performances antérieures et projette les perspectives. Elle s'achève par la détermination de l'objectif stratégique et la déclinaison du cadre logique ;

- la deuxième partie relative au contenu des programmes présente les programmes et leurs actions, leurs objectifs, indicateurs et cibles, les stratégies de mise en œuvre et les coûts de réalisation ;
- La troisième partie comporte le tableau de budgétisation détaillé en autorisations d'engagement et crédits de paiement.

PREMIERE PARTIE

SYNTHESE DE LA STRATEGIE

■ 1. PRESENTATION DES PRIORITES NATIONALES

Le Cameroun, après la période de son développement économique et social à travers les plans quinquennaux exécutés entre 1960 et 1986, et le pilotage de son économie par les programmes d'ajustement structurels (PAS) de 1988 à 2003, a décidé de renouer à partir de 2009, avec la planification stratégique de son développement.

Dans cette perspective, la politique de développement des activités touristiques et des loisirs trouve son ancrage dans les instruments de prospective et de planification produits en 2009, à savoir le Document de Vision du Cameroun à l'horizon 2035 et le Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi (DSCE) 2010-2020, lesquels constituent dorénavant les cadres de référence de toute action gouvernementale.

La politique de développement des activités touristiques et des loisirs s'adosse sur ces instruments de prospective et de planification.

1-1 ORIENTATIONS DE LA VISION DU CAMEROUN A L'HORIZON 2035

Dans le document de Vision, le tourisme et les loisirs sont présentés de manière implicite.

C'est ainsi que le sous-secteur tourisme et loisirs compte contribuer à l'ambition de faire du Cameroun « un pays émergent, démocratique et uni dans sa diversité » à l'horizon 2035 par la création d'emplois et la génération des richesses grâce aux activités menées par les entreprises touristiques et des loisirs, à partir des investissements privés et publics réalisés. Ces entreprises permettent non seulement de créer des emplois directs, indirects et induits, mais aussi de générer des revenus aux populations, des profits aux entreprises et des ressources fiscales à l'État.

1-2 ORIENTATIONS DU DOCUMENT DE STRATEGIE POUR LA CROISSANCE ET L'EMPLOI

Il faut tout d'abord souligner que le secteur «Industries et Services» dont relève le Ministère du Tourisme et des Loisirs a été identifié parmi les sept secteurs d'activités à partir desquels le Cameroun cherchera à améliorer son taux de croissance et à créer des emplois décents, afin d'assurer son développement.

Ce secteur qui a des effets d'entraînement importants sur l'agriculture, l'investissement et les exportations des produits à forte valeur ajoutée a pour objectif à l'horizon du DSCE d' « assurer l'industrialisation à travers la transformation, la valorisation des matières premières locales et la promotion des exportations ».

En permettant d'échanger les biens et services nationaux consommés sur place par les touristes contre des devises, le tourisme est considéré à juste titre comme une industrie d'exportations.

En ce concerne qui spécifiquement le sous-secteur tourisme et des loisirs, au terme de la décennie 2010-2020:

« (...) l'effectif annuel des touristes en provenance de l'extérieur devrait doubler.

Pour ce faire, le dispositif institutionnel de promotion du tourisme sera revu et renforcé en tenant compte des compétences que la loi reconnaît aux collectivités territoriales décentralisées en la matière. Quant à l'approche marketing à déployer, il s'agira d'identifier et retenir un nombre restreint de sites touristiques à fort potentiel de développement puis de construire autour de ceux-ci des produits touristiques intégrés. Un code incitatif à l'investissement dans le domaine du tourisme et des loisirs sera mis en place afin de stimuler l'investissement privé ainsi que la création d'emplois dans cette filière. Des ressources budgétaires conséquentes seront également dégagées pour financer l'effort d'accompagnement attendu de l'État. En outre, le Gouvernement prendra des mesures en vue de développer le tourisme intérieur. »

De plus, dans les « Matrices des stratégies sectorielles », document qui constitue les annexes au DSCE, la mise en œuvre des activités touristiques est confinée dans un seul programme, décliné en trois sous programmes, assortis des buts, résultats et indicateurs de la manière suivante :

Secteur	Industrie et services			
Objectif sectoriel	Assurer l'industrialisation à travers la transformation et la valorisation des matières premières locales et la promotion des exportations			
Fonction	Production et commerce			
Programme	Sous-programme	But	Résultat à l'horizon 2020	Indicateurs
INDS-6 Développement et promotion du tourisme	INDS-6.1 Amélioration de la qualité de l'offre touristique	Développer les produits touristiques camerounais pour faire du Cameroun une destination touristique	Le Cameroun est une destination touristique prisée	*Nombre de touristes internationaux par an (au moins 1 million) *Nombre, par sexe (Hommes-Femmes), de touristes internes *Nombre de sites touristiques aménagés et normalisés *VA touristique/VA totale
	INDS-6.2 Promotion du tourisme intérieur			
	INDS-6.3 Promotion du tourisme à l'extérieur			

Source : DSCE. ANNEXES. Matrices de suivi des stratégies sectorielles (Août 2009)

1.3- CONTEXTE DE DEVELOPPEMENT, VISION ET OBJECTIF GLOBAL DU DOMAINE DU

TOURISME ET DES LOISIRS

1.3.1-Contexte de développement du tourisme et des loisirs

A la lumière du tableau sus indiqué, il paraît fort opportun de relever qu'il ne serait pas idoine de développer le tourisme et les loisirs en jumelant l'offre et la promotion touristiques dans un même programme. En effet, la conduite de la politique de développement du tourisme et des loisirs appelle à les distinguer.

Ainsi, quoique mener concomitamment, les actions menées vise à agir sur l'offre du tourisme et des loisirs (les attractions), donc des produits touristiques, d'un côté, et à permettre de capter la demande (ou marché), donc les touristes, de l'autre côté à travers les actions de promotion. Il s'agit tout simplement à démarcher les touristes en vue de les amener à consommer sur place les produits touristiques. C'est la rencontre entre l'offre et la demande touristiques ou le produit et le marché touristiques ou le produit touristique et le touriste.

Afin d'éviter toute confusion sémantique, pour l'Organisation Mondiale du Tourisme (OMT, 2008), un « produit touristique » représente une combinaison de différents aspects (caractéristiques des lieux visités, modes de transport, types de moyens d'hébergement, activités spécifiques au lieu de destination, etc.) liés à un centre d'intérêt spécifique (tourisme de nature, vie à la ferme, visite des sites historiques et culturels, visite d'une ville, pratique de sports spécifiques, plages, etc.). Cette notion de « produit touristique » est liée non pas au concept de « produit » utilisé dans les statistiques économiques, mais à celui qu'utilisent les professionnels du tourisme pour commercialiser des forfaits ou des destinations spécifiques.

Il est alors possible de parler de types spécifiques de « produits touristiques », tels que le tourisme culinaire, l'écotourisme, le tourisme urbain, le tourisme « soleil et sable », l'agrotourisme, le tourisme de santé, le tourisme d'hiver, etc. Cette classification est de plus en plus souvent utilisée par les parties prenantes du tourisme en tant qu'instrument de commercialisation.

De ce qui précède, il va sans dire que la commercialisation des produits touristiques se fera plus facilement par les tours opérateurs et les agents de voyages, l'État se chargeant de la promotion de la destination Cameroun dont les intervenants du secteur en sont bénéficiaires comme effet de rente.

Néanmoins, l'État peut vendre la destination Cameroun par l'entremise d'un Office National du Tourisme et des Loisirs, organisme para public, doté de la personnalité juridique et de l'autonomie financière. Sa création permettra de concevoir des produits en synergie avec agences de voyages et des tours opérateurs des pays émetteurs de touristes, etc.

Il y a lieu de souligner que plusieurs produits touristiques sont identifiés dans les dix Régions camerounaises: tourisme de safari photo, écotourisme, agrotourisme, tourisme culturel, tourisme de santé, tourisme d'affaires et de congrès, tourisme sportif, tourisme cynégétique, tourisme balnéaire. Le Cameroun cherche à développer en priorité l'écotourisme, le tourisme balnéaire et le tourisme de safari photo.

En tout état de cause, les arrivées massives de touristes en aval sont tributaires en amont par l'aménagement des sites touristiques et des espaces de loisirs ; la construction des structures d'hébergement, de restauration ; la promotion de la destination et la commercialisation des

produits touristiques, etc. Toutes choses qui nécessitent des investissements lourds et conséquents de la part de l'État, des opérateurs privés et des partenaires au développement. C'est le lieu de rappeler ici les engagements politiques pris par les autorités camerounaises au fil des ans pour assurer au mieux le développement et la promotion du tourisme et des loisirs, domaine jugé stratégique au vue des atouts naturels, culturels et historiques dont dispose ce pays, une Afrique en miniature.

Ainsi, durant le septennat 1997-2004, le tourisme a été placé par le Président de la République en cinquième position sur les dix priorités retenues dans le cadre du programme de développement économique, social et culturel du Cameroun.

Le septennat des grandes ambitions (2004-2011), de même que celui des grandes réalisations (2011-2018) accordent également une place de choix au tourisme et aux loisirs. Pour porter l'économie camerounaise à un niveau élevé, le Chef de l'État proclame que les richesses touristiques seront développées.

Il faut relever que cette volonté politique s'est concrétisée entre autres par la création du Conseil National du Tourisme ; des Bureaux d'Informations Touristiques pour l'Europe à Paris, pour l'Asie à Beijing, pour l'Amérique à Washington ; et du Compte d'Affectation Spéciale pour le développement et le soutien de l'activité touristique ; de la promulgation de la loi fixant les incitations à l'investissement privé en République du Cameroun où le tourisme est identifié comme un des secteurs prioritaires, etc.

Dans le même souci de développer ce secteur d'activités, le gouvernement a intensifié les actions de promotion dans les pays émetteurs des touristes, à l'instar de la Chine avec qui il a signé un Mémoire d'Entente en 2011 afin d'inciter les touristes chinois au pouvoir d'achat élevé à visiter la destination Cameroun.

Dans le même ordre d'idées en 2010, la Banque Mondiale a accordé un financement de près de 8,7 milliards de FCFA au Gouvernement camerounais pour le développement de son tourisme à travers le Projet de Compétitivité des Filières de Croissance (PCFC). Ce projet permettra de développer l'écotourisme dans les zones du Mont Cameroun et du parc national de Campo Ma'an, le tourisme culturel dans les chefferies de l'Ouest et du Nord-Ouest, le tourisme balnéaire à Kribi, etc.

1.3.2- Vision du domaine du tourisme et des loisirs

À l'aune de la Vision du Cameroun à l'horizon 2035 et à travers le secteur industries et services, un accent particulier sera porté aussi bien sur la mise en place d'un cadre institutionnel et réglementaire, propice à la promotion du tourisme et des loisirs camerounais qu'à l'amélioration de la qualité de l'offre touristique et des loisirs.

À cet égard, il s'agira de valoriser le riche potentiel touristique et des loisirs du Cameroun afin de faire de ce pays la première destination touristique en Afrique noire où les touristes conquies séjourneront assez longtemps et auront surtout envie d'y revenir le plus souvent, comme l'a si fort judicieusement prescrit le Chef de l'Etat.

De ce qui précède, la formulation de la vision dans le domaine du tourisme et des loisirs est ainsi faite :

« **Cameroun : première destination touristique en Afrique sub-saharienne à l'horizon**

2035».

1.3.3- Objectif global

À partir de cette vision déclinée en matière de tourisme et des loisirs, l'objectif global de ce secteur d'activités est de:

« *Rendre la destination Cameroun plus attractive et compétitive* ».

■ 2. PRESENTATION DU DOMAINE D'INTERVENTION DU MINISTERE

2- PRESENTATION DU DOMAINE D'INTERVENTION DU MINISTERE DU TOURISME ET DES LOISIRS

2-1- LOI CADRE DU TOURISME ET DES LOISIRS

La politique de développement du tourisme est sous tendue par la loi n°98/006 du 14 avril 1998 relative à l'activité touristique et son décret d'application n°99/443 du 25 Mars 1999.

Cette loi fixe les règles particulières applicables à l'activité touristique en vue :

- du développement économique ;
- de la promotion de la culture nationale ;
- de l'intégration nationale et du brassage des peuples ;
- de la protection et de la sauvegarde des valeurs touristiques, culturelles nationales ainsi que de l'environnement ;
- de la mise en valeur du patrimoine touristique national.

Aujourd'hui, cette loi devrait être révisée de manière d'une part à y intégrer les activités liées aux loisirs et de l'arrimer aux exigences internationales en la matière d'autre part.

2.2- ORGANISATION DU MINISTERE DU TOURISME ET DES LOISIRS

Le Gouvernement, à travers le Ministère du Tourisme et des Loisirs, est chargé de donner corps aux orientations globales sus évoquées. Le travail dévolu à ce Département Ministériel est réalisé à la lumière du décret n° 2012/291 du 21 juin 2012 portant organisation Ministère du Tourisme et des Loisirs.

Ainsi, le Ministère du Tourisme et des Loisirs est responsable de l'élaboration et de la mise en œuvre de la politique du Gouvernement dans le domaine du tourisme et des loisirs. À ce titre, il est chargé :

- de l'élaboration des projets de textes relatifs au tourisme, aux parcs d'attraction et aux parcs de loisirs;
- de l'élaboration des stratégies et des plans de développement du tourisme et des loisirs;
- de la promotion du tourisme intérieur en relation avec les Administrations concernées ;

- de l'inventaire et de la mise en valeur des sites touristiques ;
- de l'inventaire et de la mise en valeur des parcs d'attractions et des parcs de loisirs ;
- du contrôle de la qualité de service dans l'hôtellerie, la restauration et les loisirs ;
- de la promotion des parcs d'attraction et des parcs de loisirs ;
- de l'élaboration des normes dans l'hôtellerie, la restauration et les loisirs
- du contrôle des établissements de tourisme, des parcs d'attractions et des parcs de loisirs;
- du suivi de la formation en matière touristique et hôtelière, en liaison avec le Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle.

Il assure la liaison entre le Gouvernement et les associations ou les organismes privés nationaux ou étrangers intéressés par le tourisme au Cameroun.

Il suit les activités de l'Organisation Mondiale du Tourisme et celles des organisations internationales de coopération en matière de tourisme et de loisirs, en liaison avec les autres Administrations concernées.

Il exerce la tutelle sur :

- les sociétés hôtelières à capital public ;
- les établissements publics de formation touristique et hôtelière.

Par ailleurs, il y a lieu de noter que plusieurs professionnels du secteur touristique, organisés en syndicats ou en associations, participent au développement du tourisme camerounais. On peut citer notamment :

- le Syndicat National des Agences de Voyages et du Tourisme du Cameroun (SNAVTC);
- le Syndicat Patronal des Industries de l'Hôtellerie et du Tourisme (SPIHT) ;
- le Syndicat Patronal des Restaurateurs du Cameroun (SPRC) ;
- le Syndicat Patronal des Établissements de Loisirs (SPEL) ;
- l'Association des Guides de Tourisme Camerounais (AGTC) ;
- les Guides Associés du Cameroun (GUASC) ;
- l'Association des Professionnels du Tourisme du Cameroun (APTC) ;
- la Chaîne des Restaurateurs pour le Patrimoine de la Cuisine Camerounaise (CRESPAC) ;
- etc.

En outre, les administrations publiques, dans le cadre des sessions du Conseil National du Tourisme, formulent à l'attention du Gouvernement des propositions ou recommandations concourant au développement du tourisme et des loisirs, notamment en ce qui concerne la promotion des investissements, l'organisation, les aménagements et le partenariat dans les domaines du tourisme et des loisirs. Ce sont, entre autres:

- Au plan de sécurité : le Ministère de la Défense et la Délégation Générale à la Sûreté nationale (couloirs spéciaux de contrôle dans les aéroports internationaux ; prises de vue ; contrôles routiers...); etc.
- Au plan administratif : le Ministère chargé des Relations Extérieures (Visas ; amélioration des conditions d'accueil...) ; le Ministère des Transports et le Ministère des Travaux Publics (panonceaux indicateurs et directionnels ; accotements ; gestion des aéroports, construction

des voies d'accès...) ; le Ministère en charge des Arts et de la Culture, et la chambre de Commerce, d'Industrie, des Mines et de l'Artisanat (sortie des produits de l'artisanat...) ; le Ministère de l'Économie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire et le Ministère des Finances (financement des projets touristiques...); le Ministère du Commerce (promotion des produits touristiques...) ; le Ministère des Enseignements Secondaires et le Ministère de l'Enseignement Supérieur (créations des établissements spécialisés en tourisme, harmonisation des programmes de formation...) ; etc.

· Au plan des infrastructures et de la communication : le Ministère du Tourisme (Évaluation de activités du CNT ; promotion de la destination Cameroun..) ; les groupements socio professionnels (normes de qualité ; construction et réhabilitation des hôtels, restaurants...) ; etc.

■ 3. PERFORMANCES ANTERIEURES ET PERSPECTIVES

Le bilan du MINTOUL pour le compte des exercices 2014 et 2015 (à mi-parcours) est présenté comme suit :

■ 3.1. BILAN TECHNIQUE

I- Bilan physique de l'exécution du Budget 2014

Les activités majeures réalisées au cours de l'exercice 2014 dans le cadre du développement du domaine du tourisme et des loisirs sont :

1- PROGRAMME 317 : DEVELOPPEMENT DE L'OFFRE DE TOURISME ET DES LOISIRS

a) ACTION 1 : VALORISATION DES SITES TOURISTIQUES

1. Développement de la « Route de l'Esclave » à Bimbria ;
2. Gros œuvre de la structure d'accueil comprenant un centre d'interprétation réalisé ;
3. Acquisition et pose des panneaux directionnels des sites touristiques : 21 panneaux directionnels livrés et en cours de pose ;
4. Elaboration des normes d'aménagement des sites touristiques : Les normes d'aménagements en cours de finalisation ;
5. Aménagement du site touristique du Lac Oku : La construction du Bar/restaurant achevé ;
6. Aménagement de la « Route de Kiiki » : construction d'une structure d'accueil, aménagement de la voie d'accès ;
7. Aménagement des Grottes du Mont Djim à GalimTignère (Nyem-Nyem) : construction de la piste d'ascension et un refuge ;
8. Espace touristique au Lamidat de Tignère : construction d'un local d'exposition ;
9. Aménagement du Lac Pangnéré : Aménagement des VRD et des berges du Lac ;
10. Aménagement du Site touristique Mont Djoumbal/Banyo : aménagement des VRD et construction extrants) de bancs publics ;
11. Aménagement des Chutes d'Ekom-Kam : Construction des escaliers d'accès avec glissière de sécurité ;
12. Aménagement des Chutes de Lancrenon : construction des escaliers d'accès aux pieds

des chutes ;

13. Aménagement des Berges de la BENOUE : aménagement de la voie d'accès ;
14. Aménagement du Parc National de Deng Deng : une structure d'accueil et un boukarou d'hébergement construits ;
15. Aménagement du Lac Awing : Bar/restaurant équipé, VRD et voies bétonnées construites ;
16. Aménagement du Lac Oku : Construction du Bar/restaurant finalisée ;
17. Aménagement du Mont Atlantika : la construction de deux boukarous finalisée.

b) ACTION 2 : DEVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES HOTELIERES

1. Achèvement des gros œuvres, second œuvre partiel du bâtiment principal R+6 + 02 Sous-Sol, et VRD partiel (piscine) de l'hôtel 4* d'Ebolowa ;
2. Réhabilitation d'un pavillon de 04 chambres, réhabilitation partielle de la terrasse du bar-restaurant du centre d'accueil de Kribi ;
3. Réhabilitation le pavillon résidentielle n°17 (02 chambres + salon + terrasse), réhabilitation du chalet de (présentation des extrants) la réception et du bar du Centre Climatique de Dschang ;
4. Achèvement du gros œuvre et du second œuvre du bâtiment principal du Centre Touristique du Mayo kan ;
5. Réhabilitation de 02 pavillons de la Base vie de Ngop Rey.

c) ACTION 3 : DEVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES DE LOISIRS

LA STATION NAUTIQUE DE MAGA :

- Construction d'une case obus Mousgoum d'hébergement ;
- Réalisation d'un forage ;
- Réalisation d'un local technique ;

LA STATION NAUTIQUE DE LAGDO :

- Finalisation des travaux de la structure d'accueil (second œuvre) ;
- Réalisation d'un forage ;
- Réalisation d'un local technique ;

AMENAGEMENT DU PARC DE LOISIRS D'EBOLOWA :

- Finalisation des travaux de la structure de restauration (second œuvre) ;
- Aménagement des airs de sports de plein air.

AMENAGEMENT DU VILLAGE DE VACANCE :

- Aménagement de la voie d'accès ;
- Raccordement du site au réseau CDE ;
- Délimitation du site.

d) ACTION 4 : AMELIORATION DES PRESTATIONS DANS LES STRUCTURES TOURISTIQUES

1. 12 sessions du CNT-ET à raison d'une session par mois ;
2. Délivrance des autorisations et des panonceaux ;
3. Des séances d'imprégnation sur le classement et le reclassement ;
4. Préparation des dossiers techniques et imprégnation des acteurs du secteur.

2- PROGRAMME 318 : PROMOTION DU TOURISME ET DES LOISIRS

a) ACTION 1 : PROMOTION DU TOURISME INTERNE

Participation au Festival Nyem-Nyem à Tignère, Salon Sially, Salon Gouvernemental (SAGO), Foire Internationale de Douala pour le Développement (FIDD), UNIFAC, festival SAO KOTOKO, festival Bogso à Eséka, etc;

2. Organisation du Tour « le Beau vélo de RAVEL du bout du monde ».

b) ACTION 2 : PROMOTION DU TOURISME RECEPTEUR

1. Participation aux foires internationales en Europe, en Asie et en Amérique : bourse du tourisme de Bruxelles, foire internationale du tourisme de Madrid, complément 5è ville aux USA, ITB de Berlin, Salon Solidarissimo à COLMAR en France, Salon Expo photos à COPENHAGUE au DANEMARK, Assemblée Générale CAF/OMT à LOUANDA, Réunion au Mexique, Conseil exécutif de l'OMT à OUZBEKISTAN, Congrès ATA à KAMPALA en OUGANDA ;

2. Insertions publicitaires dans les magazines nationaux, radio et télévision et édition de documents Promotionnels ;

3. Dépliants touristiques de meilleure qualité éditée ;

4. Participation à d'autres forums internationaux.

c) ACTION 3 : PROMOTION DE LA CULTURE DES LOISIRS SAINS ET EDUCATIFS

1. 80 moniteurs et encadreurs des œuvres de vacances formés ;

2. 5 clubs de loisirs enregistrés.

d) ACTION 4 : PROMOTION DES ACTIVITES DES LOISIRS POUR ENFANTS, JEUNES, ADULTES ET PERSONNES VULNERABLES

04 colonies de vacances ;

2. 10 classes promenade.

3- PROGRAMME 319 : AMELIORATION DES AUTRES POLITIQUES DE DEVELOPPEMENT DU TOURISME ET DES LOISIRSa) a) ACTION 1 : MISE EN PLACE D'UN COMPTE SATELLITE DU TOURISME

1. Elaboration d'une application pour la saisie des statistiques hôtelières ;

2. Achat de matériel informatique pour faciliter le traitement des données statistiques ;

3. Production des fiche de collectes des données statistiques hôtelières et des fiches récapitulatives.

b) ACTION 2 : RENFORCEMENT DE LA PLANIFICATION STRATEGIQUE ET REGLEMENTAIRE

Les activités programmées ont été annulées faute de moyens suffisant d'une part et d'autre part le projet lié à l'élaboration du CDMT a été effectué en interne, le montant correspondant ayant permis de financer une autre activité (élaboration annuaire statistique)

c) ACTION 3 : RECHERCHE ET MISE EN ŒUVRE DES ACCORDS DE COOPERATION BILATERALES ET MULTILATERALES

Aucune activité programmée en 2014.

d) ACTION 4 : MISE EN ŒUVRE DU SCHEMA DIRECTEUR D'INFORMATISATION DU MINISTERE DU TOURISME ET DES LOISIRS

1. Antivirus achetés (106) ;
2. Câblage réseau à la norme ;
3. Gestion des agréments automatisée (SAGA).

e) ACTION 5 : AMELIORATION DE LA PRODUCTION DE LA CHAINE PPBS

1. Actualisation et validation du CDMT 2015-2017 ;
2. Actualisation du PPA 2015-2017 ;
3. Actualisation et validation du Budget programme 2015 ;
4. Elaboration du RAP 2014.

f) ACTION 6 : AMELIORATION DE L'OFFRE DE FORMATION EN TOURISME, HOTELLERIE ET LOISIRS

1. Obtention de l'acte de déclaration d'utilité publique pour un terrain de 10ha à Bertoua en vue de la construction de l'école de référence en hôtellerie, tourisme et loisirs ;
2. Elaboration et la validation des référentiels des compétences/métiers en tourisme, hôtellerie et loisirs.

4- PROGRAMME 320 : GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE SOUS SECTEUR TOURISME ET LOISIRS

a) ACTION 1 : COORDINATION DES ACTIVITES DU TOURISME ET DES LOISIRS

1. Acquisition du matériel roulant (02 pick-up) pour les services techniques du MINTOUL ;
2. Séminaires menés dans le cadre de la validation des acquis de l'expérience des métiers de tourisme et l'élaboration et la validation des programmes de formation professionnelle en Tourisme, Hôtellerie et Loisirs au Cameroun.

b) ACTION 2 : RENFORCEMENT DES INFRASTRUCTURES ADMINISTRATIVES

1. Construction de 03 Délégations Régionales (Nord-Ouest, Ouest et Sud) ;
2. Réhabilitation de 02 Délégations Régionales (Littoral et Sud-Ouest) ;
3. Réhabilitation de 05 Délégations Départementales (Mezam, Vallée du Ntem, Wouri, Haut-Nkam et Ndé).

c) ACTION 3 : AMELIORATION DES CONDITIONS DE DEVELOPPEMENT DES ACTIVITES DU TOURISME ET DES LOISIRS

1. 02 sessions du CNT tenues ;
2. 02 réunions du comité ad hoc tenues ;
3. 02 réunions du comité d'appui tenues ;
4. 02 Missions d'évaluation des recommandations du CNT tenues ;
5. 02 réunions du comité ad hoc tenues ;
6. 02 réunions du comité d'appui tenues.

II- Bilan physique de l'exécution du Budget 2015 à mi-parcours

S'agissant de la mise en œuvre à mi-parcours des programmes du MINTOUL, il convient de noter que toutes les activités programmées en 2015 dans le cadre du budget programme de ce Département Ministériel sont en cours de réalisation tant au niveau central que déconcentré avec l'appui des partenaires financiers, techniques, de la société civile et des Collectivités Territoriales Décentralisées.

Le Programme1 : Développement de l'offre du tourisme et des loisirs

Ce programme dont l'objectif, faut-il le rappeler, est d'augmenter le réceptif en infrastructures touristiques et de loisirs présente, pour le compte de l'exercice 2015.

Dans le cadre de l'atteinte de cet objectif, les activités ont été menées à travers les actions suivantes :

Action 1 : Valorisation des sites touristiques

Certains marchés ont été attribués et sont en cours d'exécution. Ils concernent:

- Lac Jumeaux de Manengouba (voies d'accès et maîtrise d'œuvre) ;
- Lac Pangnéré : nettoyage, construction et équipement de la structure d'accueil;
- Les chutes de Lancrenon : construction des escaliers aux pieds des chutes ;
- la « Zone touristique de Kiiki » :
 - o finalisation de construction et équipement de la structure d'accueil à Mouko,
 - o aménagement de la voie d'accès du circuit ;
 - o finalisation de l'aménagement de la piste d'ascension à Gouifé ;
 - o poursuite de l'aménagement de la voie d'accès du circuit de la « Route KIIKI ».
- Le site d'EBOGO :
 - o Acquisition des gilets de sauvetage et autres équipements camping ;
 - o Construction des bungalows d'hébergement ;
 - o Réhabilitation du réseau d'eau et d'électricité ;
 - o Equipement et mise en exploitation.
- Lac Awing : construction des bungalows ;
- La Falaise de Mbe : alimentation en eau potable et énergie électrique renouvelable ;
- Gorges de Kola : construction des bungalows d'hébergement ;
- Le Mont Djoumbal : construction des parkings et latrines, approvisionnement en eau et amélioration de la piste d'ascension ;
- Chutes de la Lobé : aménagement des parkings et toilettes publiques ;
- Les Berges de la Benoué : aménagement et Maîtrise d'œuvre ;
- Campement d'Idool : réhabilitation de deux bâtiments existants ;
- Monts Alantika : poursuite construction des boukarous d'hébergement ;
- La Route de l'esclave Bimbila : construction de la structure d'accueil ;
- Le Lac Oku : finalisation de la construction d'un bar restaurant et des escaliers d'accès, aménagement des espaces extérieures et VRD ;
- Lac Boboyo dans le Mayo Kani : construction escaliers d'accès et structure d'accueil ;
- Carte touristique : actualisation ;
- Mont Cameroun : construction d'un refuge ;
- Aménagement du site d'Akono ;

- Source SANAGA de Meiganga : aménagement des escaliers et construction d'une structure d'accueil ;
- Marre aux hippopotames de Lala : finalisation de la construction et équipement du bar-restaurant, ouverture d'une voie d'accès ;
- Grotte du Mont Djim : construction de deux boukarous d'hébergement ;
- Identification et inventaire des sites.

Action 2 : Développement des infrastructures hôtelières

1. CENTRE TOURISTIQUE INTEGRE DE MEYOMESSALA

- Le marché est transmis au MINMAP pour signature ;
- Demande de gré à gré transmis au MINMAP pour le marché de la Maîtrise d'œuvre et du Contrôle Technique.

2. MISE A NIVEAU 4* DE L'HOTEL MOUNTAIN DE BUEA

- Marché attribué et est en cours d'exécution.

3. HOTEL 3* DE CLASSE INTERNATIONALE D'EBOWA

Marché des Travaux :

Les Travaux de Construction et d'équipement se poursuivent sur la base du Marché N°000060/MINMAP/CCPM – TBEC 2012 du 28/11/2012 :

- L'Avenant N°1 au Marché de base a été signé et enregistré par l'Entreprise ;
- Les travaux sont exécutés à 98% pour les gros œuvre, 6,15% pour les Equipements et le second œuvre à 24,10%.

Marché de la Maîtrise d'Œuvre

Le délai contractuel de la Maîtrise d'oeuvre est épuisé. Le Bureau du Maître d'oeuvre a introduit une demande pour la signature d'un marché nouveau.

Marché de Contrôle Géotechnique de qualité et de Sécurité

Les éléments techniques nécessaires à l'élaboration d'un nouveau marché au LABOGENIE pour les prestations qu'il exécute à EBOLOWA depuis la relance des travaux en Avril 2013, sont disponibles et la procédure de passation dudit marché est en cours de lancement.

4. CENTRE D'ACCUEIL, HOTEL DE L'OCEAN DE KRIBI

- Le projet de marché est transmis pour examen par la commission Ministérielle de Passation des Marchés

5. CAMPEMENT LE FLAMBOYANT

- Les travaux sont en cours d'exécution

6. CAMPEMENT BUFFLE NOIR

- Les travaux sont en cours d'exécution.

COMPLEXE HOTELIER ATLANTIC BEACH

- Le Marché de la Maîtrise d'œuvre attribué ;
- Le Marché des Travaux a été attribué.

Action 3: Amélioration des prestations dans les structures Touristiques

- Tenue de sept (07) Sessions de la Commission Technique Nationale des Établissements de Tourisme entre le 1^{er} janvier et 31 juillet 2015 pour un total de 282 dossiers examinés dont

163 dossiers ont eu un avis favorable, soit un taux de 57,80% et 119 dossiers avec avis défavorable soit un taux de 42,20%;

- Préparation d'une session de la Commission de Classement.

Action 4: Développement des infrastructures de loisirs

Le marché relatif à la construction d'un parc de loisirs (récréatif) à Ebolowa dans la région du Sud :

- Les marchés sont passés et les travaux sont en cours de démarrage (il s'agit de la construction du bâtiment d'infirmerie – toilettes publiques- vestiaires, construction partielle de l'arène) ;

Pour ce qui est de la construction d'une station nautique à Lagdo dans la région du Nord :

- Les marchés sont passés et les travaux sont en phase de démarrage (Aménagement des espaces récréatifs et de relaxation et poursuite des travaux de la plage).

Concernant la construction du village de vacances de Buea dans la Région du Sud-ouest :

- Les marchés sont passés et les travaux sont en phase d'installation (il s'agit de la construction de la structure administrative d'accueil et la construction d'une infrastructure de jeux de plein air pour jeune et enfant).

Quant à la construction d'une station nautique à Maga dans la région de l'Extrême Nord :

- Les marchés sont passés et les travaux sont en cours de démarrage (il s'agit de la construction de 02 structures d'hébergement) ;

Programme2 : Promotion du tourisme et des loisirs

L'objectif de ce programme est d'attirer un grand nombre des visiteurs résidents et non-résidents. Pour la réalisation dudit objectif, quatre actions sont mises en oeuvre :

1-Parlant de la **promotion du tourisme interne**, le MINTOUL a participé aux festivals FIDD (Foire Internationale pour le Développement de Douala), SIALY, FOTRAC (Foire Transfrontalière de la CEMAC), de Ngau'ha ;

2-Dans le cadre de **la promotion du tourisme récepteur**, le Cameroun a participé à des salons et foires de tourisme à l'étranger (Foire de Tunis, Expo Milan, Velo Afrique, FITUR, Salon EUROAL en Espagne, la réunion des ministres du Tourisme à Durban et la conférence de l'OMT à Rabat au Maroc) qui ont permis d'accroître le nombre de Tours Operators programmant la destination « Cameroun » ;

3-Quant à l'action de **promotion de la culture des loisirs sains et éducatifs**, l'accent a été mis sur la création et l'animation de 6 clubs de loisirs ainsi que l'enregistrement de 5 autres déjà existants.

4-Quant à **la promotion des activités des loisirs pour enfants, jeunes, adultes et personnes vulnérables**, elle a consisté à l'organisation d'une colonie de vacances à Buéa sur les cinq prévues, ainsi qu'à la création de 05 centres aérés. 08 classes promenades ont également été effectuées.

La principale difficulté rencontrée est due au fait que les populations adhèrent difficilement aux activités de loisirs organisées. Ce qui se justifierait par la carence en culture des loisirs.

Programme3 :Amélioration des autres politiques de développement du tourisme et des loisirs

À titre de rappel, ce programme vise à améliorer les prestations touristiques et des loisirs. Dans le cadre de sa mise en œuvre, les activités majeures suivantes ont été réalisées par actions :

1-S'agissant de l'action relative à **la mise en place d'un compte satellite du tourisme**, le marché relatif à ;l'élaboration de l'annuaire statistique est attribué.

2-De la **mise en œuvre du schéma directeur d'informatisation du MINTOUL**, l'activité majeure a porté sur l'actualisation du site web du MINTOUL, de la sécurisation du parc informatique, de l'actualisation du Schéma Directeur Informatique.

3-Pour ce qui est de l'action ayant trait au **renforcement de la planification stratégique et du cadre réglementaire**, l'élaboration du guide des usagers est en cours de réalisation.

4-Concernant l'action portant sur **l'amélioration de la production de la chaîne PPBS**, le CDMT 2016-2018 et le RAP 2014 sont disponibles et, le projet de Budget Programme 2016 est en cours de finalisation.

5-De l'action relevant de la **recherche et mise en œuvre des accords de coopération bilatérale et multilatérale**, la mission d'études pour échanges d'expériences a été menée en Turquie et un projet est en cours pour une commission mixte Cameroun-Tunisie.

6-Amélioration de l'offre de formation en tourisme et loisirs

L'activité relative à l'élaboration des référentiels des programmes de formation dans les métiers-compétences en tourisme, hôtellerie et loisirs dans sa première phase a été exécutée. L'organisation d'un forum pour l'élaboration et la validation des programmes (contenus) de formation professionnelle en tourisme et loisirs est en préparation ;

Quant à l'activité de construction d'une école de formation professionnelle aux métiers de l'hôtellerie, de la restauration et des loisirs (avec un hôtel d'application 3 étoiles) à Bertoua, le marché relatif à l'acquisition et la sécurisation du terrain est en cours de réalisation.

Programme 4 (support) : Gouvernance et appui institutionnel dans le sous-secteur tourisme et loisirs

Ce programme qui comporte trois actions vise à améliorer la performance des services du MINTOUL.

Action 1 : Coordination des activités du Tourisme et des Loisirs

Au titre de cette action dont l'objectif est d'assurer une gestion humaine, matérielle et financière adéquate et de promouvoir la bonne gouvernance, les matériels et équipements suivants ont été acquis : 04 photocopieurs; 10 micros ordinateurs complets et du matériel de réseau informatique; des mobiliers et du matériel de bureau (09 bureaux, 09 fauteuils, 01 salon de réception, 09 réfrigérateurs de bureau, 09 téléviseurs à écran plasma, 09 meubles de rangement, des chaises de réception et moquettes), du matériel pour la production et la diffusion audiovisuelle en continue (03 caméras professionnelles, 03 microphones stéréo directionnels, 02 ordinateurs Elite Book, 02 logiciels de montage audiovisuel, 03 trépieds et 03 projecteurs); de plus 02 séminaires de renforcement des capacités du personnel du MINTOUL en bureautique et informatique ont été organisés.

Action 2 : Renforcement des infrastructures administratives

Il s'agit ici de doter les services déconcentrés et extérieurs du MINTOUL de bâtiments administratifs. Pour ce faire, tous les marchés ont été attribués par les services compétents du Ministère en charge des Marchés Publics et sont en cours d'exécution. Il s'agit de :

- La poursuite des travaux de construction des Délégations Régionales (Ouest et Nord) ;
- La poursuite et la finalisation des travaux de construction des Délégations Départementales (Mbam et Inoubou, Sanaga Maritime, Bamboutos (phase 3), Banyo et Nyong et Kéllé (phase 2), Haut Nyong, Noun et Bui (phase 1), Mayo Tsanaga, Nyong et So'o, Logone et Chari, Mayo Louti et Mayo Rey (Clôture+guérite)) ;
- L'acquisition et la sécurisation de terrain pour la construction de nouvelles Délégations Départementales (Faro et Déo, Mayo Sava, Haut-Nkam, Ndé et Fako) ;
- La réhabilitation des Délégations Régionales et Départementales (Extrême-Nord, Kadey, Mounjo, Vallée du Ntem et Mayo-Kani) ;
- L'équipement en mobiliers de bureau et matériel informatique de 05 Délégations Régionales et 11 Délégations Départementales.

Action 3 : Amélioration des conditions de développement des activités du tourisme et des loisirs

Dans le cadre de cette action qui vise à proposer des mesures de facilitation d'entrée, de séjour, de sortie et de sécurité des touristes, il a été organisé une réunion du Comité ad hoc du Conseil National du Tourisme (CNT) et une réunion du Comité d'appui au Secrétariat Permanent et de réflexion sur les activités du CNT.

3.1.2-Difficultés rencontrées et recommandations

De manière globale, la mise en œuvre de ces quatre programmes a connu de divers obstacles. Il s'agit de:

- La forte instabilité du système informatique PROBMIS utilisé pour l'exécution du budget ;
- Le manque d'informations sur la consommation des crédits (BF et BIP) des services déconcentrés et extérieurs ;
- Le déblocage à compte-goutte de la subvention du Compte d'Affectation Spéciale et sa modicité ;
- Les difficultés liées au pilotage et à l'exécution du budget programme par les responsables du pilotage, de la gestion et du suivi de la performance au niveau de chaque programme ;
- L'insuffisance des crédits (politique limitative des quotas) qui ne permettent pas toujours une exécution opérationnelle et optimale des activités ;
- Le retard dans le traitement des dossiers par les services techniques du MINTP ;
- La complexité de l'exécution des projets à gestion centrale dont les autorisations des dépenses sont transférées par le MINEPAT aux services déconcentrés.

À cet égard, le MINFI devrait améliorer la qualité du logiciel PROBMIS pour une meilleure exécution du budget de l'Etat tandis que le MINEPAT faciliterait le mode de gestion et du suivi des projets inscrits et transférés. De plus, ces deux Ministères devraient organiser régulièrement des séminaires de renforcement des capacités des personnels des différentes

administrations publiques pour une meilleure appropriation du budget programme dans un contexte de gestion Axée sur les Résultats.

Il serait également souhaitable, pour permettre au MINTOUL de faire face à ces multiples dépenses et en l'absence d'un secteur privé touristique dynamique, que le MINFI et le MINEPAT augmentent significativement le BF et le BIP alloués à ce Département Ministériel qui participe à la création d'emplois et à la génération des richesses grâce à l'arrivée massive des touristes sur le territoire national.

■ 3.2. BILAN FINANCIER

I - Bilan financier de l'exécution du Budget 2014

Il faut rappeler que le budget programme de l'exercice 2014 du Ministère du Tourisme et des Loisirs s'élève à **10 279 000 000** et est réparti de la manière suivante :

Ø Budget de Fonctionnement : 2 979 000 000 ;

Ø Budget d'investissement : 6 300 000 000;

Ø Compte d'affectation spéciale (CAS) : 1 000 000 000.

L'exécution financière de ce budget se présente ainsi qu'il suit:

PROGRA MME	ACTIONS	SITUATION FINANCIERE							
		DOTATION INITIALE		DOTATION REVISEE		CONSOMMATION		TAUX D'EXECUTION FINANCIERE	
		AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
PROGRA MME 317 : DEVELOP PEMENT DE L'OFFRE DE TOURISM E ET DES LOISIRS	1: Valorisatio n des sites touristiques	824 285 000	734 285 000	804 152 175	714 152 175	478 329 598	478 329 598	59,50%	66,90%
	2 : Développe ment des infrastructu res hôtelières	6 495 000 000	4 195 000 000	6 592 584 496	4 292 584 496	4 728 553 555	4 728 553 555	71,70%	62%
	3 : Développe ment des infrastructu res de loisirs	340 000 000	340 000 000	340 000 000	340 000 000	339 811 080	339 811 080	99,90%	99,90%
	4 : Amélioratio n des prestations dans les structures touristiques	72 589 000	72 589 000	72 589 000	72 589 000	72 589 000	72 589 000	100,00%	100,00%

SYNTHESE DE LA STRATEGIE

PROJET DE PERFORMANCE DES ADMINISTRATIONS

PROGRAMME 318 : PROMOTION DU TOURISME ET DES LOISIRS	1 : Promotion du tourisme interne	462 718 000	461 918 000	462 702 565	461 902 565	456 588 993	456 588 993	98,70%	98,80%
	2 : Promotion du tourisme récepteur	206 121 000	206 121 000	206 121 000	206 121 000	206 121 000	206 121 000	100,00%	100,00%
	3 : Promotion de la culture des loisirs sains et éducatifs	50 482 000	50 482 000	50 482 000	50 482 000	50 330 742	50 330 742	99,70%	99,70%
	4 : Promotion des activités des loisirs pour enfants, jeunes, adultes et personnes vulnérables	24 825 000	24 825 000	24 825 000	24 825 000	22 508 722	22 508 722	90,70%	90,70%
PROGRAMME 319 : AMELIORATION DES AUTRES POLITIQUES DE DEVELOPPEMENT DU TOURISME ET DES LOISIRS	1 : Mise en place d'un compte satellite du tourisme	142 055 000	142 055 000	142 055 000	142 055 000	142 055 000	142 055 000	100,00%	100,00%
	2 : Renforcement de la planification stratégique et réglementaire	25 000 000	25 000 000	0	0	0	0	0,00%	0,00%
	3 : Recherche et mise en œuvre des accords de coopération bilatérales et multilatérales	0	0	0	0	0	0	0,00%	0,00%

SYNTHESE DE LA STRATEGIE

PROJET DE PERFORMANCE DES ADMINISTRATIONS

	4 : Mise en œuvre du Schéma Directeur d'informatisation du Ministère du Tourisme et des Loisirs	35 000 000	35 000 000	31 859 424	31 859 424	31 859 424	31 859 424	100,00%	100,00%
	5 : Amélioration de la production de la chaîne PPBS	11 170 000	11 170 000	11 170 000	11 170 000	10 798 945	10 798 945	96,70%	96,70%
	6 : Amélioration de l'offre de formation en tourisme, hôtellerie et loisirs	319 463 000	319 463 000	319 463 000	319 463 000	293 626 718	293 626 718	91,90%	91,90%
PROGRAMME 320 : GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE SOUS SECTEUR TOURISME ET LOISIRS	1 : Coordination des activités du tourisme et des loisirs	1 767 539 000	1 767 539 000	1 693 295 455	1 693 295 455	1 634 401 746	1 634 401 746	96,50%	96,50%
	2 : Renforcement des infrastructures administratives	1 245 000 000	860 000 000	1 245 000 000	860 000 000	811 738 877	811 738 877	65,20%	65,20%
	3 : Amélioration des conditions de développement des activités du tourisme et des loisirs	33 553 000	33 553 000	33 553 000	33 553 000	33 553 000	33 553 000	100,00%	100,00%

II - Bilan financier de l'exécution à mi-parcours du Budget 2015

3.2.1-Présentation du budget du MINTOUL au titre de l'exercice 2015

L'enveloppe budgétaire 2015 allouée au MINTOUL s'élève à la somme de **FCFA 10 704**

000 000 et repartie comme suit :

- Dépenses courantes : 3 404 000 000
- Dépenses en capital : 6 300 000 000
- Compte d'affectation spéciale : 1 000 000 000

La situation globale de la consommation à mi-parcours du budget 2015 du MINTOUL est la suivante.

a) Budget d'Investissement

Intitulé du programme	BIP 2015		Consommation		Pourcentage de consommation		
			(base Engagement)				
	AE	CP	AE	CP	Consommat ion A.E	Engagem ent C.P	Liquidati on C.P
1-Développement de l'offre du tourisme et des Loisirs	6 132 074 000	5 050 000 000	480 496 959	480 496 959	7,84%	9,51%	0,00%
2-Promotion du tourisme et des loisirs	50 000 000	50 000 000	15 000 000	15 000 000	30,00%	30,00%	0,00%
3-Amélioration des autres politiques de développement du tourisme et des loisirs	250 000 000	250 000 000	34 558 310	34 558 310	13,82%	13,82%	0,00%
4-Gouvernance et appui institutionnel dans le secteur du tourisme	1 184 000 000	950 000 000	209 183 177	209 183 177	17,67%	22,02%	9,18%

b)- Compte d'Affectation Spécial

Le budget alloué dans le Compte d'Affectation Spéciale pour le développement et le soutien de l'activité touristique au cours de l'exercice 2015 s'élève à **1 000 000 000 FCFA**.

En ce qui concerne les recettes

La subvention de fonctionnement est prévue pour 1 000 000 000 FCFA. Les recettes propres du MINTOUL sont estimées à 250 000 000 FCFA. A ce jour le montant de recettes propres recouvrées s'élève à **32 686 000 FCFA** récoltés suivant les sources de recettes ci-après.

- Droits d'accès dans les parcs nationaux
- Droits de licence en vue de l'obtention d'une concession touristique
- Redevance perçues lors de la délivrance des autorisations de construction et d'ouverture
- Loyers des établissements hôteliers
- Amendes pour défaut d'autorisation
- Pénalités sur retard de paiement.

En matière de dépenses, quatre grands axes de dépenses soutiennent les activités du compte.

- 1- Les dépenses de promotion du tourisme interne ;
- 2- Les dépenses de promotion du tourisme récepteur ;
- 3- Les dépenses de promotion des loisirs sains et éducatifs;
- 4- La promotion des activités de loisir pour enfants, jeunes, adultes et personnes vulnérables.

La promotion du tourisme interne

Elle comprend les activités de participation aux foires nationales à travers les animations des stands, les insertions publicitaires dans les magazines, les appuis financiers aux initiatives privés et ONG en matière de tourisme, d'écotourisme et de loisir ; et a pour but d'amener les camerounais eux-mêmes à connaître leur pays, à le valoriser.

Budgétisée à 464 500 000 FCFA, ses principales activités ont été le renforcement des capacités des acteurs du secteur touristique au moyen d'atelier de formation dans les Régions du Sud-ouest, la participation du MINTOUL à 07 salon et foires nationales, la lutte contre la clandestinité à travers l'organisation des missions de contrôle et de recouvrement des recettes, la prise en charge des factures des arriérés, des appuis financiers aux promoteurs du secteur du tourisme, l'amélioration des conditions de travail en matière de fournitures de matériel des services.

A ce titre, plusieurs activités de promotion ont été menées en interne :

- La participation à la foire transfrontalière de la CEMAC,
- Participation au Salon de la décentralisation et du développement local ;
- Participation à la foire SAGO, foire du FIDD ;
- Salon agroalimentaire et de l'industrie ;
- salon de la bière et de gastronomie ;
- L'organisation du tour « Vélo d'Afrique »;

Au 31 juillet 2015, la proportion de budget engagée sur la promotion du tourisme interne s'élève à **363 240 897 FCFA** soit un pourcentage de réalisation de 78,2 %.

La promotion du tourisme récepteur

Cette promotion a pour objectif de susciter aux étrangers le désir de visiter le Cameroun et se fait essentiellement à travers les participations du MINTOUL à différentes foires et salons sur le plan international d'une part et l'impression de la documentation touristique de qualité et des insertions publicitaires dans des magazines à portée internationale, sans oublier l'organisation de voyage de presse et des éductours des journalistes étrangers au Cameroun.

A ce titre, le MINTOUL a connu la participation à des salons en Europe, en Afrique, aux Etats Unis :

- Foire Expo de Milan,
- Foire Fitur et Investoul à Madrid en Espagne;
- Salon du tourisme de Tunis;
- Foire COMECEC à Istanbul;
- Participation à la conférence des Ministres du tourisme de l'OMT en Afrique du Sud ;
- Participation au Festival Moussem à Rabat au Maroc,

Budgétisée à **399 600 000 FCFA**, elle a été exécutée à **123 113 000 FCFA** soit 30,80%.

La promotion des loisirs sains et éducatifs

Elle a pour objectif d'offrir aux jeunes enfants et étudiants camerounais la culture des loisirs.

Ses principales activités sont :

- L'organisation des camps pilotes de vacances dans les Régions du Cameroun ;
- L'organisation des centres aérés de loisirs ;
- L'organisation des classes promenades pour jeunes enfants ;
- L'organisation d'atelier d'imprégnation pour les moniteurs de vacances ;

En 2015 un budget de **45 900 000 FCFA** a été budgétisé aux activités de loisirs et des engagements de l'ordre de **6 550 000 FCFA** ont été effectués soit un pourcentage de 14,27%.

La promotion des activités de loisir pour enfants, jeunes, adultes et personnes vulnérables.

Elle vise à offrir des loisirs à toutes les couches de population au Cameroun. Ses activités concernent essentiellement l'organisation de colonie de vacances dans les Régions du Cameroun.

Le budget alloué est de 90 000 000 FCFA et a été exécuté au montant de 70 000 000 FCFA à travers l'organisation de trois colonies de vacances dans les Région du Centre, du Sud-ouest et du Nord soit un pourcentage de 83,33%.

c)- Budget de Fonctionnement dans les services centraux

Les dépenses engagées au titre du Budget de Fonctionnement du Ministère du Tourisme et des Loisirs à la date du 31 juillet 2015 (Autres dépenses du personnel et Dépenses des biens et services) conformément aux quotas libérés par le MINFI présentent un taux global de consommation de 98,55%.

Sur la base de l'enveloppe budgétaire, le taux d'exécution financière des dépenses courantes, base engagement, se présente ainsi qu'il suit :

Programme	Enveloppe allouée révisée	Crédits consommés	Taux de consommation (en %)
Programme 1	48 402 000	25 699 100	53
Programme 2	282 252 000	139 503 548	49,42
Programme 3	128 957 000	21 608 425	16,7
Programme 4	894 595 000	337 927 701	37,7
Total	1 354 206 000	524 738 774	38,75

3.3. PERSPECTIVES

La prise en compte des directives du Premier Ministre Chef du Gouvernement à l'issue de la troisième session du PROMAGAR par correspondance N°A218/A-15/SG/PM du 28 septembre 2015 a permis de ramener les actions du MINTOUL qui étaient logés dans quatre programmes à trois programmes dont deux opérationnels et un support.

Il s'agit de:

Programme 1 : **Développement et Promotion de l'offre touristique et des loisirs;**

Programme 2 : **Promotion du tourisme et des loisirs;**

Programme 3 (support) : **Gouvernance et Appui institutionnel dans le sous-secteur tourisme et loisirs**

En outre, la menace des terroristes transfrontaliers, des coupeurs de routes et des bandits de grands chemins qui pèse sur la sécurité du touriste, et partant sur l'atteinte des résultats escomptés par le MINTOUL, a conduit à l'introduction des nouvelles actions prenant en compte les aspects sécuritaires.

En fin de compte, l'ensemble des programmes à mettre en œuvre par le MINTOUL en 2016 se présente comme suit :

Ø **Programme 1 : Développement et Promotion de l'offre touristique et des loisirs** a pour objectif d'améliorer la qualité des infrastructures touristiques et des loisirs;

Ø **Programme 2 : Promotion du tourisme et des loisirs** vise à attirer un grand nombre des visiteurs résidents et non-résidents et, à rendre accessible les loisirs sains à toutes les couches de populations;

Ø **Programme 3 (support) : Gouvernance et appui institutionnel dans le sous-secteur tourisme et loisirs a pour objectif** d'améliorer la coordination des services et d'assurer la bonne mise en œuvre des programmes au MINTOUL.

Dans le cadre des préparatifs des projets CAN 2016-2019, le principal volet confié au MINTOUL est celui de la mise à niveau des certains hôtels publics et privés retenus par le Comité de la Préparation de la CAN (COMIP CAN) dans les villes hôtes de cet évènement.

En ce qui concerne la CAN féminine 2016, les études sont en cours pour la réhabilitation et la mise à niveau des hôtels retenus dans les villes hôtes (Yaoundé et Limbé) en partenariat avec les opérateurs privés identifiés à cet effet dans le cadre du partenariat Public-Privé. A la suite des résultats desdites études qui sont en phase de livraison, les travaux de réhabilitation net de mise à niveau vont démarrer. Quant aux hôtels relevant du parc hôtelier de l'Etat, notamment le Mountain Hôtel, les travaux de mise à niveau 4 étoiles sont en cours et vont se poursuivre en 2016.

Pour ce qui est de la CAN 2019, le Premier Ministre, Chef du Gouvernement a accordé la lettre d'acceptation à un partenaire espagnol qui se propose de financer la construction de cinq hôtels 4* étoiles dans les villes hôtels de la CAN 2019. Les négociations ainsi que les discussions techniques sont en cours au niveau du COMIP-CAN. Dans le même cadre, les travaux de réhabilitation de l'hôtel Atlantic Beach de Limbé sont en cours et se poursuivront en 2016. Des négociations sont en cours avec des partenaires privés étrangers pour améliorer le standing des hôtels Mont Fébé (Yaoundé), Sawa (Douala), etc...

■ 4. PRESENTATION DE L'OBJECTIF STRATEGIQUE

En cherchant à accueillir un nombre important de touristes, visiteurs nationaux et internationaux détenteurs de revenus importants, épargnés le plus souvent des mois durant, qu'ils cherchent à dépenser dans les destinations de leur rêve, il ne fait point de doute que la création d'emplois, la génération de richesses et l'amélioration du bien-être des populations rurales et urbaines s'en trouveront garanties.

A cet égard, le Ministère du tourisme et des Loisirs, à l'aune des orientations contenues dans le DSCE 2010-2020 s'est fixé comme objectif stratégique de:

« Accueillir au moins 1 million de touristes internationaux et 6 millions de touristes internes par an à l'horizon 2020. »

■ 5. PRESENTATION DU CADRE STRATEGIQUE ET INSTITUTIONNEL DES PROGRAMMES

La mise en œuvre de cet objectif ministériel se fait en direction des trois axes stratégiques ci-après:

Axe1 : Structuration de l'offre du tourisme et des loisirs

Axe 2 : Promotion du tourisme et des loisirs à l'intérieur et à l'extérieur du Cameroun

Axe 3 : Amélioration de la gouvernance et gestion stratégique du sous-secteur tourisme et loisirs

A chaque axe stratégique est rattaché à un programme. Les deux premiers programmes sont dits techniques (PT) ou opérationnels et le troisième est un programme support (PS). Comme plus haut indiqué, on a:

Ø **Programme 1 : Développement et Promotion de l'offre touristique et des loisirs** a pour objectif d'améliorer la qualité des infrastructures touristiques et des loisirs.

Il comprend quatre actions :

- 1- Valorisation des sites touristiques
- 2- Développement des infrastructures hôtelières
- 3- Développement des infrastructures de loisirs
- 4- Amélioration des prestations dans les structures touristiques

Ø **Programme 2 : Promotion du tourisme et des loisirs** vise à attirer un grand nombre des visiteurs résidents et non-résidents et, à rendre accessible les loisirs sains à toutes les couches de populations.

Il comporte six actions :

- 1- Promotion du tourisme interne
- 2- Promotion du tourisme récepteur
- 3- Promotion de la culture des loisirs sains et éducatifs
- 4- Promotion des activités des loisirs pour enfants, jeunes, adultes et personnes vulnérables
- 5- Amélioration de la sécurité du touriste

6- Recherche et mise en œuvre des accords de coopération bilatérales et multilatérales

Ø **Programme 3 (support) : Gouvernance et appui institutionnel dans le sous-secteur tourisme et loisirs a pour objectif** d'améliorer la coordination des services et d'assurer la bonne mise en œuvre des programmes au MINTOUL.

Il présente huit actions :

- 1- Coordination des activités du tourisme et des loisirs
- 2- Renforcement des infrastructures administratives
- 3- Amélioration des conditions de développement des activités du tourisme et des loisirs
- 4- Renforcement de la planification stratégique et du cadre réglementaire
- 5- Amélioration de la production de la chaîne PPBS
- 6- Mise en œuvre du schéma directeur d'informatisation
- 7- Amélioration de l'offre de formation en tourisme, hôtellerie et loisirs
- 8- Mise en place d'un compte satellite du tourisme.

Ces différents programmes sont déclinés dans le cadre logique ci-après, permettant d'apprécier leurs objectifs et indicateurs.

Ministère:	Ministère du Tourisme et des Loisirs (MINTOUL)									
Objectif stratégique	Fonction	Programme	Objectif du programme	Indicateur	Valeur en cours		Valeur de référence		Cible	
					2014	2015	Année	Valeur	2016	2018
Accueillir au moins 1 million de touriste international aux et 6 millions de touristes internes à l'horizon 2020	986- Identification et aménagement des sites touristiques	P1 – Développement de l'offre du tourisme et des loisirs	Augmenter le réceptif en infrastructures touristiques et des loisirs	Nombre de sites touristiques aménagés et opérationnels	15	15	2013	9	15	20
				Nombre d'hôtels construits/réhabilités et exploités	2	8	2013	20	6	10
				Nombre d'infrastructures de loisirs construits et opérationnels	0	0	2013	0	1	3
	982- Promotion du tourisme	P2 – Promotion du tourisme et des loisirs	Attirer un grand nombre de visiteurs résidents et non résidents	Nombre de visiteurs internationaux accueillis	912 000	950 000	2012	817 226	970 000	985 000
				Nombre de visiteurs internes ayant visité la destination Cameroun	5 750 000	5 850 000	2012	4 086 130	4 850 000	4 925 000

	981-Administration tourisme/hôtellerie	P3 –Gouvernance et appui institutionnel dans le sous secteur tourisme et loisirs	Améliorer la coordination des services et assurer la bonne mise en œuvre des programmes	Taux de réalisation des activités programmées et budgétisées	60%	70%	2015	70%	75%	80%
--	--	--	---	--	-----	-----	------	-----	-----	-----

CADRE LOGIQUE DU PROGRAMME 317

DEVELOPPEMENT DE L'OFFRE DE TOURISME ET DES LOISIRS

Actions du programme		Objectif	Indicateurs			
			Libellé	Niveau ref.	Niveau cible	Source de vérification
01	VALORISATION DES SITES TOURISTIQUES	Aménager les sites touristiques prioritaires	Nombre de sites touristiques aménagés, délimités et sécurisés	9	5	Rapport d'activités de la Direction des Sites Touristiques
02	DEVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES HOTELIERES	Valoriser et restaurer le patrimoine hôtelier de l'Etat	Nombre de campements et hôtels construits, réhabilités et équipés	2	3	Rapport d'activités de la Direction des Entreprises Touristiques
03	DEVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES DE LOISIRS	Améliorer l'offre des loisirs.	Nombre de parcs de loisirs, de parcs d'attraction, de station nautiques et villages de vacances construits	0	2	Rapport d'activités de la Direction de Développement des Loisirs
04	AMELIORATION DES PRESTATIONS DANS LES STRUCTURES TOURISTIQUES	Agréer, classer et reclasser les entreprises touristiques et des loisirs	Nombre de sessions de la CTN-ET et CC-ET tenues	18	18	Rapport d'activités de la Direction des Entreprises Touristiques

CADRE LOGIQUE DU PROGRAMME 318

PROMOTION DU TOURISME ET DES LOISIRS

Actions du programme		Objectif	Indicateurs			
			Libellé	Niveau ref.	Niveau cible	Source de vérification
01	PROMOTION DU TOURISME INTERNE	Amener les populations camerounaises à consommer les produits touristiques.	Nombre de touristes internes	4 560 000	5 500 000	annuaire des statistiques du tourisme
02	PROMOTION DU TOURISME RECEPTEUR	Attirer davantage de visiteurs étrangers	Nombre de touristes internationaux reçus	912 000	1 100 000	annuaire des statistiques du tourisme
03	PROMOTION DE LA CULTURE DES LOISIRS SAINS ET EDUCATIFS	Amener les camerounais et autres à pratiquer les loisirs sains et éducatifs	Nombre de clubs et associations de loisirs créés	5	5	annuaire des statistiques du tourisme
04	PROMOTION DES ACTIVITES DES LOISIRS POUR ENFANTS, JEUNES, ADULTES ET PERSONNES VULNERABLES	Organiser les activités de loisirs pour toutes les couches de populations	Nombre de colonies de vacances, de classes promenades, de centres aérés, des camps de vacances organisés	7	5	Rapport d'activités de la Direction du Développement des Loisirs
05	AMELIORATION DE LA SECURITE DU TOURISTE	Augmenter la proportion des établissements de tourisme et des loisirs et des sites touristiques assurant la sécurité des touristes	Nombre d'établissements de tourisme et des loisirs et des sites touristiques respectant les normes de sécurité internationales	0	0	
06	RECHERCHE ET MISE EN ŒUVRE DES ACCORDS DE COOPÉRATIONS BILATÉRALES ET MULTILATÉRALES	Opérationnaliser les coopérations bilatérales et multilatérales	Nombre de commissions mixtes sectorielles organisées	0	0	

CADRE LOGIQUE DU PROGRAMME 319

AMELIORATION DE LA SECURITE DES TOURISTES ET DES AUTRES POLITIQUES DE DEVELOPPEMENT DU TOURISME ET DES LOISIRS

Actions du programme	Objectif	Indicateurs			
		Libellé	Niveau ref.	Niveau cible	Source de vérification
01 MISE EN PLACE D'UN COMPTE SATELLITE DU TOURISME	Disposer d'un outil d'évaluation des activités touristiques et des loisirs	Annuaire des statistiques touristiques produit	1	1	Rapport d'activités de la Division de la Planification et de la Coopération
02 RENFORCEMENT DE LA PLANIFICATION STRATEGIQUE ET REGLEMENTAIRE	Elaborer les documents de politique de développement du tourisme et des loisirs.	Nombre de document élaborés ou révisés	0	2	Rapport d'activités de la Division de la Planification et de la Coopération
03 RECHERCHE ET MISE EN ŒUVRE DE LA COOPERATION BILATERALE ET MULTILATERALE	Négocier et opérationnaliser les coopérations bilatérales et multilatérales pour le développement du tourisme et des loisirs au Cameroun	Nombre d'accords de coopérations bilatérales et multilatérales signés	1	1	Rapport des activités de la Direction de la Planification et de la Coopération
04 MISE EN ŒUVRE DU SCHEMA DIRECTEUR D'INFORMATISATION DU MINISTERE DU TOURISME ET DES LOISIRS	Faciliter la communication entre les structures du MINTOUL	Pourcentage des services centraux et déconcentrés câblés au réseau	60	70	Rapport d'activités de la Cellule Informatique
05 AMELIORATION DE LA PRODUCTION DE LA CHAINE PPBS	Produire les documents techniques de la chaîne PPBS	PAP, CDMT, PPA, Budget programme disponible	5	5	Rapport d'activités de la Division de la Planification et de la Coopération et de la Direction des Affaires
06 AMELIORATION DE LA SECURITE DU TOURISTE	Augmenter la proportion des établissements de tourisme et des loisirs et des sites touristiques assurant la sécurité des touristes	Nombre d'établissements de tourisme et des loisirs et des sites touristiques respectant les normes de sécurité	0	20	Rapport d'activités de la Division de la Planification et de la Coopération
07 AMELIORATION DE L'OFFRE DE FORMATION EN TOURISME, HOTELIERIE ET LOISIRS	Développer le professionnalisme des acteurs	Nombre de personnels formés	700	800	Rapport d'activités de la Division de la Formation en Tourisme, Hôtellerie et Loisirs (DFTHL)

CADRE LOGIQUE DU PROGRAMME 320

GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE SOUS SECTEUR TOURISME ET LOISIRS

Actions du programme	Objectif	Indicateurs			
		Libellé	Niveau ref.	Niveau cible	Source de vérification
01 COORDINATION DES ACTIVITES DU TOURISME ET DES LOISIRS	Améliorer le cadre de travail du personnel des services centraux	Pourcentage de bureaux équipés en mobiliers, fournitures et matériels	40	65	Rapport d'activités de la Direction des Affaires Générales
02 RENFORCEMENT DES INFRASTRUCTURES ADMINISTRATIVES	Doter les services des bâtiments administratifs	Nombre de délégations régionales, départementales construites, réhabilitées et clôturées	13	10	Rapport des activités de la Direction des Affaires Générales
03 AMELIORATION DES CONDITIONS DE DEVELOPPEMENT DES ACTIVITES DU TOURISME ET DES LOISIRS	Proposer les mesures de facilitation d'entrée, de séjour, de sortie et de sécurité des touristes.	Nombre de sessions du Conseil National du Tourisme (CNT) et du Comité ad hoc tenus	9	15	Rapport des activités du Conseil National du Tourisme
04 RENFORCEMENT DE LA PLANIFICATION STRATEGIQUE ET REGLEMENTAIRE	Elaborer les documents de politique de développement du tourisme et des loisirs.	Nombre de document élaborés ou révisés	2	4	
05 AMELIORATION DE LA PRODUCTION DE LA CHAINE PPBS	Produire les documents techniques de la chaîne PPBS	PAP, CDMT, PPA, Budget programme disponible	5	10	Rapport d'activités de la Division de la Planification et de la Coopération et de la Direction des Affaires
06 MISE EN ŒUVRE DU SCHEMA DIRECTEUR D'INFORMATISATION DU MINISTERE DU TOURISME ET DES LOISIRS	Faciliter la communication entre les structures du MINTOUL	Pourcentage des services centraux et déconcentrés câblés au réseau	60	70	Rapport d'activités de la Cellule Informatique

SYNTHESE DE LA STRATEGIE

PROJET DE PERFORMANCE DES ADMINISTRATIONS

07	AMELIORATION DE L'OFFRE DE FORMATION EN TOURISME, HOTELLERIE ET LOISIRS	Développer le professionnalisme des acteurs	Nombre de personnels forms	700	800	Rapport d'activités de la Division de la Formation en Tourisme, Hôtellerie et Loisirs (DFTHL)
08	MISE EN PLACE D'UN COMPTE SATELLITE DU TOURISME	Disposer d'un outil d'évaluation des activités touristiques et des loisirs	Annuaire des statistiques touristiques produit	1	1	Rapport d'activités de la Division de la Planification et de la Coopération

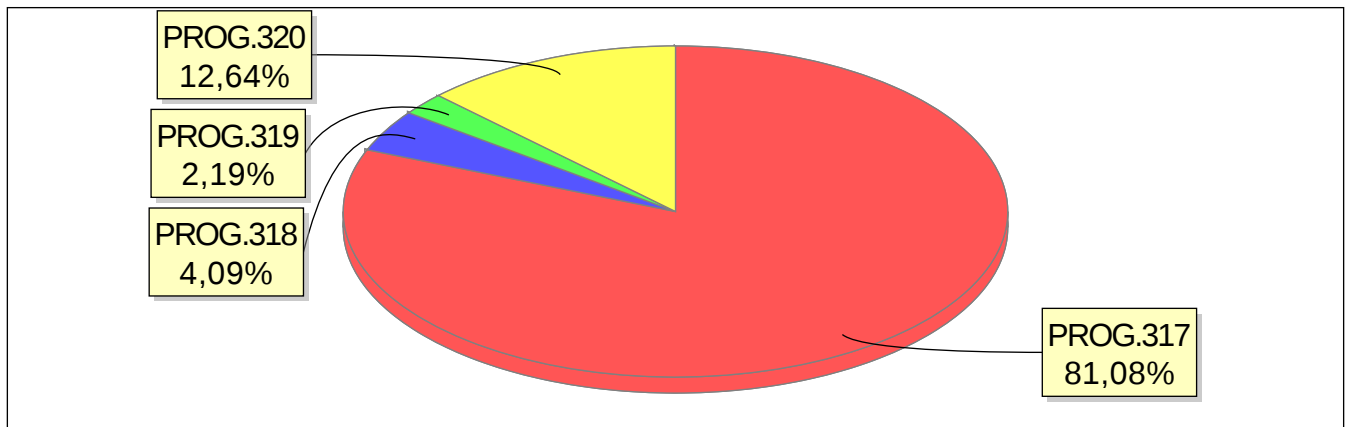
DEUXIEME PARTIE

CONTENU DES PROGRAMMES

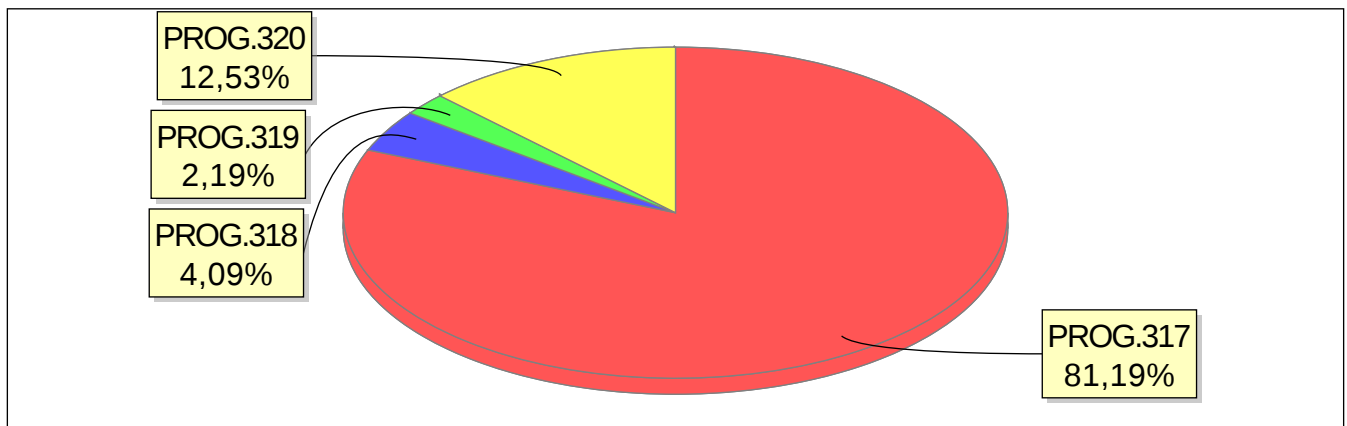
REPARTITION DES CREDITS DU CHAPITRE

NUMÉRO ET INTITULÉ DU PROGRAMME		DEPENSES COURANTES		DEPENSES EN CAPITAL		TOTAL	
		AE	CP	AE	CP	AE	CP
317	DEVELOPPEMENT DE L'OFFRE DE TOURISME ET DES LOISIRS	143 779 000	143 779 000	15 820 000 000	15 820 000 000	15 963 779 000	15 963 779 000
318	PROMOTION DU TOURISME ET DES LOISIRS	714 336 000	714 336 000	90 000 000	90 000 000	804 336 000	804 336 000
319	AMELIORATION DE LA SECURITE DES TOURISTES ET DES AUTRES POLITIQUES DE DEVELOPPEMENT DU TOURISME ET DES LOISIRS	430 746 000	430 746 000	0	0	430 746 000	430 746 000
320	GOVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE SOUS SECTEUR TOURISME ET LOISIRS	1 829 139 000	1 829 139 000	660 000 000	635 000 000	2 489 139 000	2 464 139 000
TOTAL		3 118 000 000	3 118 000 000	16 570 000 000	16 545 000 000	19 688 000 000	19 663 000 000

AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT



CREDITS DE PAIEMENT



6. PROGRAMME 317

DEVELOPPEMENT DE L'OFFRE DE TOURISME
ET DES LOISIRS

RESPONSABLE DU PROGRAMME

MBOHOU SOULEMANOU
Directeur des Entreprises Touristiques

6.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Monsieur MBOHOU SOULEMANOU, Matricule 531 879-C, Directeur des Entreprises Touristiques est le responsable du programme¹ comprend quatre actions.

Ce responsable sera assisté dans l'exercice de ses fonctions par d'autres responsables des actions, activités et tâches contenues dans le programme 1.

OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

OBJECTIF 1 Améliorer la quantité et la qualité des infrastructures touristiques et de loisirs.

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1 Nombre d'infrastructures touristiques mises en valeur	nb	2014	9	2016	15
2 Nombre d'infrastructures des loisirs mises en valeur	nb	2014	0	2016	4

RECAPITULATION DES ACTIONS

ACTION 01: VALORISATION DES SITES TOURISTIQUES

ACTION 02: DEVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES HOTELIERES

ACTION 03: DEVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES DE LOISIRS

ACTION 04: AMELIORATION DES PRESTATIONS DANS LES STRUCTURES TOURISTIQUES

6.2. STRATÉGIE PROGRAMME

Elle s'articule autour de la valorisation de nos sites, d'une part et du développement des infrastructures hôtelières et de loisirs, d'autre part.

Le Cameroun dispose de près de 836 sites naturels, historiques, culturels. Ils constituent de véritables attractions touristiques. Pour exploiter par exemple les sites naturels (monts, lacs, chutes, plages, etc.), il faut les aménager. Le coût de la valorisation d'un site touristique varie entre 800 millions et 1,5 milliards de FCFA, voire 5 milliards FCFA selon l'envergure et la renommée du site. Ce qui limite à ce jour à 09/836 le nombre de sites ayant connu un début d'aménagement.

D'où la nécessité de continuer à prioriser les sites touristiques à aménager, en choisissant un nombre restreint d'entre eux, tels que indiqués dans DSCE et à inciter les investisseurs privés à s'intéresser à cette valorisation.

L'aménagement porte à la fois sur la sécurisation (délimitation), le désenclavement du site touristique (construction ou réhabilitation de la voie d'accès) et sa mise en valeur ou viabilisation.

Toutefois, il faut relever que le Ministère du Tourisme et des Loisirs est appelé à relever le défi d'opérationnalisation des sites touristiques aménagés tant par les collectivités décentralisées que par les opérateurs privés. Les opérations d'aménagement des sites devraient déboucher sur leur exploitation à partir des cahiers de charges bien définis.. C'est pourquoi le MINTOUL envisage :

-La poursuite de la vulgarisation des textes en matière de tourisme et des loisirs auprès des Collectivités Territoriales Décentralisées (CTD) ;

- L'élaboration des cahiers de charges pour l'exploitation des sites touristiques transférés aux Communes ;
- La mise sur pied d'un comité pour assurer l'encadrement et le suivi des Communes dans le processus de transfert des compétences et l'exploitation des ressources en matière de tourisme et des loisirs.

Pour plus d'efficacité, les Collectivités Territoriales Décentralisées devront soumettre des schémas de développement du tourisme et des loisirs, afin de garantir la cohérence entre les actions menées à leurs différents niveaux et celles programmées par l'administration en charge du tourisme et des loisirs, l'objectif poursuivi étant celui d'une clarification des compétences dévolues aux uns et aux autres et une meilleure lisibilité des résultats attendus.

C'est le cas également avec les infrastructures de loisirs. Car, avec l'élargissement des missions du MINTOUL aux loisirs, les parcs des loisirs et les parcs d'attraction, véritables méga espaces récréatifs, devraient être également construits dans les grandes métropoles. Ce sont des constructions naissantes de l'imagination humaine en vue de l'enrichissement de la vie et l'épanouissement des personnes en luttant contre le stress et la prévention des problèmes de santé. Aménager un parc de loisirs, un village de vacances ou un espace de loisirs demanderait entre 4 et 5 milliards de francs CFA.

Depuis 2013, 02 stations nautiques (Maga et Lagdo), 01 parc de loisirs (Ebolowa) et 01 village de vacances sont en cours de construction. En outre 08 études de parcs d'attractions, aquariums géant, village de vacances ainsi qu'un schéma directeur des aménagements des parcs ont été engagé et achevés.

Par ailleurs, même si le Ministère du Tourisme et des Loisirs n'a pas pour vocation première la construction des hôtels et des restaurants, il n'en demeure pas moins que la timidité des investissements privés touristiques importants le conduit à investir dans cette filière. Par des investissements étatiques, la capacité hôtelière devrait se trouver améliorée dans les villes aux potentialités touristiques avérées.

Dans le même ordre d'idées, pour l'organisation des CAN 2016 et 2019, le Cameroun est appelé à construire, réhabiliter et classer les hôtels en vue d'assurer un accueil serein de ces événements.

Pour la CAN féminine 2016 la ville de Limbé qui abritera la deuxième poule connaît un problème en infrastructures hôtelières. Conscient de cette situation le Gouvernement a identifié 03 hôtels privés (CHARIOT HOTEL à Buea, FINI HOTEL et SEME NEW BEACH HOTEL à LIMBE) de la catégorie 3 étoiles et un Hôtel Public en l'occurrence le Mountain Hotel de Buea en vue de les réhabiliter et de porter leur standing à 4 étoiles pour se conformer aux exigences de la CAF. Pour cela le Gouvernement a opté pour un Partenariat Public-Privé, le cas échéant l'Etat va financer directement les travaux moyennant remboursement.

Pour ce qui est de la CAN masculine 2019 la CAF exige une mise à la disposition de la Compétition un hôtel de 4 étoiles ayant au moins une capacité de 200 chambres dans les quatre villes (Bafoussam, Douala-Limbé, Garoua, Yaoundé) qui abriteront chacune une poule. C'est dans ce cadre que le Gouvernement a adopté une approche de réalisation des infrastructures hôtelières qui se décline en 03 (trois) axes à savoir :

- Le renforcement et la consolidation du parc hôtelier de l'Etat ;
- Le Partenariat Public-Privé pour la mise à niveau des infrastructures existantes ;
- L'appui aux investissements privés pour la réalisation des nouvelles infrastructures hôtelières.

Pour ces projets relatifs à l'organisation desdites CAN, le MINTOUL doit supporter les taxes et les droits de douanes sur les matériaux importés.

Comme à l'accoutumée, la Commission Technique Nationale des Etablissements de Tourisme, siégeant

une fois par mois, examinera les dossiers de construction, d'exploitation des établissements d'hébergement, de restauration et de loisirs ainsi ceux d'agrément à la profession des guides de tourisme, soumis par les promoteurs privés (physiques ou moral). Ce qui contribuera à accroître la capacité des établissements du tourisme au Cameroun.

6.3. PRÉSENTATION DES ACTIONS

ACTION 01

VALORISATION DES SITES TOURISTIQUES

Cette action comporte 92 activités.

OBJECTIF 1. Aménager les sites touristiques prioritaires

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1 Nombre de sites touristiques aménagés, délimités et sécurisés	nb	2014	9	2015	5

ACTION 02

DEVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES HOTELIERES

Cette action comporte 10 activités

OBJECTIF 1. Valoriser et restaurer le patrimoine hôtelier de l'Etat

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1 Nombre de campements et hôtels construits, réhabilités et équipés	nb	2014	2	2015	3

ACTION 03

DEVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES DE LOISIRS

Cette action comporte 37 activités.

OBJECTIF 1. Améliorer l'offre des loisirs.

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1 Nombre de parcs de loisirs, de parcs d'attraction, de station nautiques et villages de vacance construits	nb	2014	0	2015	2

ACTION 04**AMELIORATION DES PRESTATIONS DANS LES STRUCTURES TOURISTIQUES**

Cette action comporte une seule activité.

OBJECTIF 1. Agréer, classer et reclasser les entreprises touristiques et des loisirs

INDICATEURS		UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Nombre de sessions de la CTN-ET et CC-ET tenues	nb	2014	18	2015	18

6.4. PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS

NUMÉRO ET INTITULÉ DE L'ACTION		DEPENSES COURANTES		DEPENSES EN CAPITAL		TOTAL	
		AE	CP	AE	CP	AE	CP
01	VALORISATION DES SITES TOURISTIQUES	64 285 000	64 285 000	1 175 000 000	1 175 000 000	1 239 285 000	1 239 285 000
02	DEVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES HOTELIERES	0	0	14 570 000 000	14 570 000 000	14 570 000 000	14 570 000 000
03	DEVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES DE LOISIRS	0	0	75 000 000	75 000 000	75 000 000	75 000 000
04	AMELIORATION DES PRESTATIONS DANS LES STRUCTURES TOURISTIQUES	79 494 000	79 494 000	0	0	79 494 000	79 494 000
TOTAL		143 779 000	143 779 000	15 820 000 000	15 820 000 000	15 963 779 000	15 963 779 000

7. PROGRAMME 318

PROMOTION DU TOURISME ET DES LOISIRS

RESPONSABLE DU PROGRAMME

MBE Samuel

Directeur de la Promotion du Tourisme et des Loisirs

7.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Le responsable de ce programme 318 qui comprend quatre actions est Monsieur MBE Samuel, Matricule 500 198-O, Directeur de la Promotion du Tourisme.

Ce responsable sera assisté dans l'exercice de ses fonctions par d'autres responsables des actions, activités et tâches qui lui sont liées.

OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

OBJECTIF 1 Attirer un grand nombre de visiteurs résidents et non résidents et, à rendre accessible les loisirs sains à toutes les couches de populations.

INDICATEURS		UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Nombre de touristes internes accueillis	nb	2014	4 750 000	2016	10 000 000
2	Nombre de touristes internationaux accueillis	nb	2014	950 000	2016	2 000 000

RECAPITULATION DES ACTIONS

ACTION 01: PROMOTION DU TOURISME INTERNE

ACTION 02: PROMOTION DU TOURISME RECEPTEUR

ACTION 03: PROMOTION DE LA CULTURE DES LOISIRS SAINS ET EDUCATIFS

ACTION 04: PROMOTION DES ACTIVITES DES LOISIRS POUR ENFANTS, JEUNES, ADULTES ET PERSONNES VULNERABLES

ACTION 05: AMELIORATION DE LA SECURITE DU TOURISTE

ACTION 06: RECHERCHE ET MISE EN ŒUVRE DES ACCORDS DE COOPÉRATIONS BILATÉRALES ET MULTILATÉRALES

7.2. STRATÉGIE PROGRAMME

Elle se base sur l'incitation des touristes d'ici et d'ailleurs à visiter l'Afrique en miniature, à consommer ses produits touristiques. C'est en effet l'arrivée massive des touristes, disposant de moyens financiers pour faire face à leurs dépenses, dans une localité ou un pays qui permet aux entreprises de rentabiliser leurs investissements, de créer plus d'emplois, d'augmenter leurs chiffres d'affaires et d'accroître les taxes fiscales versées à l'Etat.

La destination Cameroun sera ainsi vendue à la fois aux résidents et aux non résidents.

Dans le même ordre d'idées, la participation aux foires, salons, festivals, etc., tout comme leur organisation permettra d'engager des démarches dans ce sens auprès des tours operators ou agents de tourisme, susceptibles de programmer la destination Cameroun, etc.

Pour mesurer l'efficacité des actions de promotion, il faut établir un rapport entre les dépenses des budgets de promotion à l'étranger et les recettes et arrivées de touristes étrangers. Il s'agira alors de savoir combien de FCFA le Cameroun a dépensé à l'étranger pour faire venir un touriste dans notre pays

En outre, le MINTOUL entend favoriser l'accès aux loisirs pour les enfants, adultes et personnes

vulnérables grâce à l'organisation des colonies de vacances, des classes promenades, des foires de loisirs traditionnels, des centres aérés. Sur le plan stratégique, la création des clubs et centres de loisir, la production d'un manuel de jeux et loisirs éducatifs permettent de développer la culture des loisirs sains et éducatifs chez les jeunes. Cependant après quelques années de conduite d'activités pilotes, l'Administration Nationale du Tourisme envisagera le transfert de l'organisation des colonies de vacances, des classes promenade, etc. soit aux communes, soit aux opérateurs touristiques privés, pour recentrer ses efforts sur leur encadrement et le suivi des compétences transférées.

7.3. PRÉSENTATION DES ACTIONS

ACTION 01

PROMOTION DU TOURISME INTERNE

Cette action comporte 03 activités.

OBJECTIF 1. Amener les populations camerounaises à consommer les produits touristiques.

INDICATEURS		UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Nombre de touristes internes	nb	2014	4 560 000	2015	5 500 000

ACTION 02

PROMOTION DU TOURISME RECEPTEUR

Cette action comporte une seule activité

OBJECTIF 1. Attirer davantage de visiteurs étrangers

INDICATEURS		UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Nombre de touristes internationaux reçus	nb	2014	912 000	2015	1 100 000

ACTION 03

PROMOTION DE LA CULTURE DES LOISIRS SAINS ET EDUCATIFS

Cette action comporte 5 activités.

OBJECTIF 1. Amener les camerounais et autres à pratiquer les loisirs sains et éducatifs

INDICATEURS		UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Nombre de clubs et associations de loisirs créés	nb	2014	5	2015	5

ACTION 04**PROMOTION DES ACTIVITES DES LOISIRS POUR ENFANTS, JEUNES, ADULTES ET PERSONNES VULNERABLES**

Cette action comporte 5 activités.

OBJECTIF 1. Organiser les activités de loisirs pour toutes les couches de populations

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Nombre de colonies de vacances, de classes promenades, de centres aérés, des camps de vacances organisés	nb	2014	7	2015	5

ACTION 05**AMELIORATION DE LA SECURITE DU TOURISTE**

OBJECTIF 1. Augmenter la proportion des établissements de tourisme et des loisirs et des sites touristiques assurant la sécurité des touristes

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Nombre d'établissements de tourisme et des loisirs et des sites touristiques respectant les normes de sécurité internationales			0		0

ACTION 06**RECHERCHE ET MISE EN ŒUVRE DES ACCORDS DE COOPÉRATIONS BILATÉRALES ET MULTILATÉRALES**

OBJECTIF 1. Opérationnaliser les coopérations bilatérales et multilatérales

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Nombre de commissions mixtes sectorielles organisées			0		0

7.4. PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS

NUMÉRO ET INTITULÉ DE L'ACTION		DEPENSES COURANTES		DEPENSES EN CAPITAL		TOTAL	
		AE	CP	AE	CP	AE	CP
01	PROMOTION DU TOURISME INTERNE	431 893 000	431 893 000	0	0	431 893 000	431 893 000
02	PROMOTION DU TOURISME RECEPTEUR	207 121 000	207 121 000	0	0	207 121 000	207 121 000
03	PROMOTION DE LA CULTURE DES LOISIRS SAINS ET EDUCATIFS	52 982 000	52 982 000	0	0	52 982 000	52 982 000
04	PROMOTION DES ACTIVITES DES LOISIRS POUR ENFANTS, JEUNES, ADULTES ET PERSONNES VULNERABLES	22 340 000	22 340 000	50 000 000	50 000 000	72 340 000	72 340 000
05	AMELIORATION DE LA SECURITE DU TOURISTE	0	0	40 000 000	40 000 000	40 000 000	40 000 000
TOTAL		714 336 000	714 336 000	90 000 000	90 000 000	804 336 000	804 336 000

8. PROGRAMME 319

AMELIORATION DE LA SECURITE DES
TOURISTES ET DES AUTRES POLITIQUES DE
DEVELOPPEMENT DU TOURISME ET DES
LOISIRS

RESPONSABLE DU PROGRAMME

Madame Angeline Florence NGOMO

8.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Madame Angeline Florence NGOMO, Matricule 546570-U, Secrétaire Général du MINTOUL, est le responsable de ce programme décliné en huit actions.

Ce responsable sera assisté dans l'exercice de ses fonctions par d'autres responsables des actions, activités et tâches contenues dans le programme 3.

OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

OBJECTIF 1 Augmenter la qualité des prestations touristiques et des loisirs

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Contribution du tourisme à l'économie nationale au moins égale à 5% du PIB	%	2014	3	2016	7

RECAPITULATION DES ACTIONS

- ACTION 01:** MISE EN PLACE D'UN COMPTE SATELLITE DU TOURISME
- ACTION 02:** RENFORCEMENT DE LA PLANIFICATION STRATEGIQUE ET REGLEMENTAIRE
- ACTION 03:** RECHERCHE ET MISE EN OEUVRE DE LA COOPERATION BILATERALE ET MULTILATERALE
- ACTION 04:** MISE EN ŒUVRE DU SCHEMA DIRECTEUR D'INFORMATISATION DU MINISTERE DU TOURISME ET DES LOISIRS
- ACTION 05:** AMELIORATION DE LA PRODUCTION DE LA CHAINE PPBS
- ACTION 06:** AMELIORATION DE LA SECURITE DU TOURISTE
- ACTION 07:** AMELIORATION DE L'OFFRE DE FORMATION EN TOURISME, HOTELLERIE ET LOISIRS

8.2. STRATÉGIE PROGRAMME

Face à la menace des terroristes transfrontaliers, des coupeurs de routes et des bandits de grands chemins qui pèse, avec plus d'acuité de nos jours, sur la sécurité du touriste, et partant sur l'atteinte des résultats escomptés par le MINTOUL à court, moyen et long termes, il faudra prendre en compte le facteur sécuritaire, afin que les mesures militaro-policières en cours trouvent un écho favorable dans l'organisation et le fonctionnement du sous-secteur tourisme et loisirs, d'une part, et que la destination Cameroun continue à être fréquentée tant par les touristes internationaux que les touristes internes, d'autre part. Quand on sait que tout naturellement le Cameroun cherche à faire visiter ses différentes localités par les touristes en provenance de l'étranger et à fort pouvoir d'achat mais également à amener les résidents camerounais à découvrir ce pays aux riches potentialités touristiques et de loisirs, il y a lieu de prendre des dispositions pour que le programme 3 intègre les activités tendant à une meilleure

organisation du sous-secteur pour une meilleure sécurité du touriste en séjour au Cameroun.

Les études en cours de réalisation permettront de donner toutes les orientations sécuritaires nécessaires à mettre en application. Par exemple, Il s'agira pour le MINTOUL de travailler en synergie avec un spectre large de partenaires des administrations publiques (MINDEF, MINATD, DGSN, etc.) ainsi que des acteurs du secteur privé et instituts de formation dans le but de sécuriser les sites touristiques, les infrastructures de loisirs, les établissements du tourisme et des loisirs (hôtels, restaurants, boîte de nuit). Ce qui permettra, en amont, d'échanger les informations et en aval d'adopter des procédures communes en vue de mettre en œuvre des mesures sécuritaires avec l'appui des forces de l'ordre. De plus, le MINTOUL aura à travailler avec l'ANOR pour définir les normes de sécurité.

En matière de coopérations bilatérales et multilatérales, le Cameroun sera appelé à négocier des accords de coopération avec des pays amis dans le domaine de la formation en tourisme, la valorisation des produits touristiques, etc. Des missions d'études seront effectuées pour échanger les expériences et s'inspirer des bonnes pratiques des pays visités. La coopération avec l'OMT, le NEPAD, l'ATA, l'OCI contribuera à faciliter l'accès au financement des projets touristiques, la promotion de la destination Cameroun, etc. Le suivi des accords de coopération signés se fera à travers l'organisation des commissions mixtes sectorielles avec les pays concernés. C'est le cas du Sénégal, Egypte, Tunisie, Côte d'Ivoire.

Dans le domaine de formation des acteurs touristiques et des loisirs (hôteliers, restaurateurs, guides de tourisme, promoteurs, agents communaux, etc.), les capacités des principaux intervenants seront renforcées à travers des séminaires thématiques (accueil, sécurité, qualité, guidage, statistiques, etc.) et des ateliers sur les programmes de formation des en tourisme, hôtellerie et loisirs (référentiels des métiers et compétences, harmonisation des programmes, validation des acquis de l'expérience-VAE-, implémentation desdits programmes, etc.). Ce qui garantirait l'amélioration des conditions d'accueil des touristes au Cameroun, l'assainissement du domaine hôtelier en particulier et du secteur touristique en général. La qualité approximative des prestations souvent décrites serait ainsi palliée parce qu'un touriste bien accueilli, qui dort dans un hôtel propre, qui mange bien est susceptible de revenir une autre fois après un premier séjour.

En outre, de manière concertée, le Gouvernement et les associations et syndicats du tourisme et de loisirs travailleront dans le cadre des sessions du Conseil National du tourisme pour arrêter toutes mesures susceptibles de favoriser le déploiement des touristes sur le territoire national tout comme celles visant à garantir leur séjour dans les lieux visités et leur sortie du pays. Ce sera le cas également avec les facilitations en matière d'investissements touristiques.

Par ailleurs, la Commission de Classement des Etablissements de Tourisme, qui se réunit statutairement tous les cinq ans, elle se chargera d'apprécier la qualité des prestations fournies par les établissements de tourisme agréés par la Commission Technique Nationale des Etablissements de Tourisme. Ce qui permettra de classer ou reclasser lesdits établissements à l'aune des prestations liées aux catégories de leur appartenance et pour les arrimer surtout aux standards internationaux.

Cependant, il faudra envisager mener l'activité de classement et de reclassement des établissements de tourisme de manière permanente (une fois par trimestre), surtout dans la perspective des CANs 2016 et 2019. En effet, les différentes structures exploitées ne sont pas agréées à une même période. Attendre ainsi cinq pour évaluer le niveau de prestations de tous les établissements semblerait inopérant.

De plus, l'amélioration des prestations dans les établissements du tourisme et des loisirs s'opérera

également par les contrôles du respect des normes d'exploitation par lesdits établissements. Il faut alors veiller au respect des normes à partir de la vérification des documents administratifs, l'inspection d'hygiène et de salubrité, la qualité du personnel employé, etc. De ce fait, des descentes ordinaires sont effectuées par les contrôleurs régionaux et des descentes inopinées par la Brigade centrale de contrôle. Ce qui les amènera à servir des procès-verbaux d'infraction aux contrevenants, assortis des amendes dont les produits seront reversés dans le CAS comme recettes touristiques propres. Il s'agit en fin de compte de réduire significativement le nombre d'établissements de tourisme et de loisirs clandestins irréguliers et de maintenir à niveau les prestations fournies par les établissements de tourisme et de loisirs autorisés.

8.3. PRÉSENTATION DES ACTIONS

ACTION 01

MISE EN PLACE D'UN COMPTE SATELLITE DU TOURISME

Assurer la formation et les dépenses du personnel.

OBJECTIF 1. Disposer d'un outil d'évaluation des activités touristiques et des loisirs

INDICATEURS		UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Annuaire des statistiques touristiques produit	nb	2011	1	2015	1

ACTION 02

RENFORCEMENT DE LA PLANIFICATION STRATEGIQUE ET REGLEMENTAIRE

OBJECTIF 1. Elaborer les documents de politique de développement du tourisme et des loisirs.

INDICATEURS		UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Nombre de document élaborés ou révisés	nb	2014	0	2015	2

ACTION 03**RECHERCHE ET MISE EN OEUVRE DE LA COOPERATION BILATERALE ET MULTILATERALE**

OBJECTIF 1. Négocier et opérationnaliser les coopérations bilatérales et multilatérales pour le développement du tourisme et des loisirs au Cameroun

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1 Nombre d'accords de coopérations bilatérales et multilatérales signés	nb	2014	1	2015	1

ACTION 04**MISE EN ŒUVRE DU SCHEMA DIRECTEUR D'INFORMATISATION DU MINISTERE DU TOURISME ET DES LOISIRS**

OBJECTIF 1. Faciliter la communication entre les structures du MINTOUL

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1 Pourcentage des services centraux et déconcentrés câblés au réseau	%	2014	60	2015	70

ACTION 05**AMELIORATION DE LA PRODUCTION DE LA CHAINE PPBS**

OBJECTIF 1. Produire les documents techniques de la chaîne PPBS

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1 PAP, CDMT, PPA, Budget programme disponible	nb	2014	5	2015	5

ACTION 06**AMELIORATION DE LA SECURITE DU TOURISTE**

OBJECTIF 1. Augmenter la proportion des établissements de tourisme et des loisirs et des sites touristiques assurant la sécurité des touristes

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1 Nombre d'établissements de tourisme et des loisirs et des sites touristiques respectant les normes de sécurité	nb	2014	0	2015	20

ACTION 07**AMELIORATION DE L'OFFRE DE FORMATION EN TOURISME, HOTELLERIE ET LOISIRS****OBJECTIF 1.** Développer le professionnalisme des acteurs

INDICATEURS		UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Nombre de personnels formés	nb	2014	700	2015	800

8.4. PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS

NUMÉRO ET INTITULÉ DE L'ACTION		DEPENSES COURANTES		DEPENSES EN CAPITAL		TOTAL	
		AE	CP	AE	CP	AE	CP
01	MISE EN PLACE D'UN COMPTE SATELLITE DU TOURISME	152 543 000	152 543 000	0	0	152 543 000	152 543 000
07	AMELIORATION DE L'OFFRE DE FORMATION EN TOURISME, HOTELLERIE ET LOISIRS	278 203 000	278 203 000	0	0	278 203 000	278 203 000
TOTAL		430 746 000	430 746 000	0	0	430 746 000	430 746 000

9. PROGRAMME 320

GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL
DANS LE SOUS SECTEUR TOURISME ET
LOISIRS

RESPONSABLE DU PROGRAMME

ABOUBAKAR
Direction des Affaires Générales

9.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Le responsable de programme 320 qui comprend 3 actions est Monsieur ABOUBAKAR, Matricule 161 876-I, Directeur des Affaires Générales.

Ce responsable sera assisté dans l'exercice de ses fonctions par d'autres responsables des actions, activités et tâches contenues dans ce programme support.

OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

OBJECTIF 1 Améliorer la coordination des services et assurer la bonne mise en œuvre des programmes

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Nombre de vehicules acquis	nb	2014	20	2016	34
2	Nombre de délégations régionales et départementales du MINTOUL construites, réhabilitées ou clôturées	nb	2014	13	2016	35

RECAPITULATION DES ACTIONS

- ACTION 01:** COORDINATION DES ACTIVITES DU TOURISME ET DES LOISIRS
- ACTION 02:** RENFORCEMENT DES INFRASTRUCTURES ADMINISTRATIVES
- ACTION 03:** AMELIORATION DES CONDITIONS DE DEVELOPPEMENT DES ACTIVITES DU TOURISME ET DES LOISIRS
- ACTION 04:** RENFORCEMENT DE LA PLANIFICATION STRATEGIQUE ET REGLEMENTAIRE
- ACTION 05:** AMELIORATION DE LA PRODUCTION DE LA CHAINE PPBS
- ACTION 06:** MISE EN ŒUVRE DU SCHEMA DIRECTEUR D'INFORMATISATION DU MINISTERE DU TOURISME ET DES LOISIRS
- ACTION 07:** AMELIORATION DE L'OFFRE DE FORMATION EN TOURISME, HOTELLERIE ET LOISIRS
- ACTION 08:** MISE EN PLACE D'UN COMPTE SATELLITE DU TOURISME

9.2. STRATÉGIE PROGRAMME

Il s'agit d'améliorer le cadre institutionnel à travers la formation des personnels du MINTOUL, le contrôle et l'audit interne, la collecte et le traitement des statistiques touristiques de base, l'amélioration des conditions de travail du personnel grâce à la construction ou réhabilitation des infrastructures administratives et l'équipement des services centraux, déconcentrés et extérieurs.

Dans le domaine de la communication, il faudra donner des informations sur les activités menées par le Chef de Département Ministériel, notamment : audiences ; cérémonies de présentation des vux ;

descente sur le terrain (participation aux foires et salons internationaux, rencontres internationales, visite des chantiers). De plus, les réalisations du MINTOUL tout comme le potentiel touristique et de loisirs seront mis en exergue à partir de : voyage de presses (faire des journalistes de véritables ambassadeur de la destination) ; réalisation et diffusion des documentaires audiovisuels dans les radios et télévisions nationales et internationales ; production et diffusion du journal du MINTOUL ("Cameroon destination") ; insertions publicitaires dans les médias nationaux et internationaux (CRTV, Canal 2, Cameroon Tribune, Africa 24, CNN, etc.) ; couverture médiatique des eductours. Ce qui permettra à la destination Cameroon d'être mieux connue et plus attractive.

9.3. PRÉSENTATION DES ACTIONS

ACTION 01

COORDINATION DES ACTIVITES DU TOURISME ET DES LOISIRS

Cette action présente 4 activités.

OBJECTIF 1. Améliorer le cadre de travail du personnel des services centraux

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1 Pourcentage de bureaux équipés en mobiliers, fournitures et matériels	%	2014	40	2015	65

ACTION 02

RENFORCEMENT DES INFRASTRUCTURES ADMINISTRATIVES

cette action comporte 2 activités

OBJECTIF 1. Doter les services des bâtiments administratifs

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1 Nombre de délégations régionales, départementales construites, réhabilitées et clôturées	nb	2014	13	2016	10

ACTION 03

AMELIORATION DES CONDITIONS DE DEVELOPPEMENT DES ACTIVITES DU TOURISME ET DES LOISIRS

cette action comporte 2 activités

OBJECTIF 1. Proposer les mesures de facilitation d'entrée, de séjour, de sortie et de sécurité des

touristes.

INDICATEURS		UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Nombre de sessions du Conseil National du Tourisme (CNT) et du Comité ad hoc tenus	nb	2014	9	2016	15

ACTION 04

RENFORCEMENT DE LA PLANIFICATION STRATEGIQUE ET REGLEMENTAIRE

OBJECTIF 1. Elaborer les documents de politique de développement du tourisme et des loisirs.

INDICATEURS		UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Nombre de document élaborés ou révisés	nb	2014	2	2015	4

ACTION 05

AMELIORATION DE LA PRODUCTION DE LA CHAINE PPBS

OBJECTIF 1. Produire les documents techniques de la chaîne PPBS

INDICATEURS		UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	PAP, CDMT, PPA, Budget programme disponible	nb	2014	5	2015	10

ACTION 06

MISE EN ŒUVRE DU SCHEMA DIRECTEUR D'INFORMATISATION DU MINISTERE DU TOURISME ET DES LOISIRS

OBJECTIF 1. Faciliter la communication entre les structures du MINTOUL

INDICATEURS		UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Pourcentage des services centraux et déconcentrés câblés au réseau	%	2014	60	2015	70

ACTION 07

AMELIORATION DE L'OFFRE DE FORMATION EN TOURISME, HOTELLERIE ET LOISIRS

OBJECTIF 1. Développer le professionnalisme des acteurs

INDICATEURS		UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Nombre de personnels forms	nb	2014	700	2015	800

ACTION 08

MISE EN PLACE D'UN COMPTE SATELLITE DU TOURISME

OBJECTIF 1. Disposer d'un outil d'évaluation des activités touristiques et des loisirs

INDICATEURS		UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Annuaire des statistiques touristiques produit	nb	2014	1	2015	1

9.4. PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS

NUMÉRO ET INTITULÉ DE L'ACTION		DEPENSES COURANTES		DEPENSES EN CAPITAL		TOTAL	
		AE	CP	AE	CP	AE	CP
01	COORDINATION DES ACTIVITES DU TOURISME ET DES LOISIRS	1 758 604 000	1 758 604 000	101 200 000	101 200 000	1 859 804 000	1 859 804 000
02	RENFORCEMENT DES INFRASTRUCTURES ADMINISTRATIVES	0	0	398 800 000	373 800 000	398 800 000	373 800 000
03	AMELIORATION DES CONDITIONS DE DEVELOPPEMENT DES ACTIVITES DU TOURISME ET DES LOISIRS	39 983 000	39 983 000	0	0	39 983 000	39 983 000
05	AMELIORATION DE LA PRODUCTION DE LA CHAINE PPBS	30 552 000	30 552 000	0	0	30 552 000	30 552 000
06	MISE EN ŒUVRE DU SCHEMA DIRECTEUR D'INFORMATISATION DU MINISTERE DU TOURISME ET DES LOISIRS	0	0	50 000 000	50 000 000	50 000 000	50 000 000
07	AMELIORATION DE L'OFFRE DE FORMATION EN TOURISME, HOTELLERIE ET LOISIRS	0	0	75 000 000	75 000 000	75 000 000	75 000 000
08	MISE EN PLACE D'UN COMPTE SATELLITE DU TOURISME	0	0	35 000 000	35 000 000	35 000 000	35 000 000
TOTAL		1 829 139 000	1 829 139 000	660 000 000	635 000 000	2 489 139 000	2 464 139 000

ANNEXE
TABLEAU DE BUDGETISATION

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2016

CHAPITRE 23 - MINISTERE DU TOURISME ET DES LOISIRS

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION		LIBELLE	AE	CP
Secteur	9	PRODUCTION ET COMMERCE	19 688 000	19 663 000
Fonction	98	Tourisme et hôtellerie	19 688 000	19 663 000
Programme	317	DEVELOPPEMENT DE L'OFFRE DE TOURISME ET DES LOISIRS	15 963 779	15 963 779
Action	01	VALORISATION DES SITES TOURISTIQUES	1 239 285	1 239 285
Article	33 00 02	Division des Sites Touristiques	89 285	89 285
Paragraphe	2021	Contrôle et Suivi des Programmes d'Investissements	25 000	25 000
	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 497	2 497
	6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	2 094	2 094
	6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	1 453	1 453
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	4 818	4 818
	6131	Frais de transport des agents en mission à l'intérieur	1 095	1 095
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	8 819	8 819
	6210	Salaire brut du personnel sous statut général de la fonction publique	31 022	31 022
	6217	Indemnités liées au statut général	8 296	8 296
	6218	Avantages en nature liés à la fonction	4 191	4 191
Article	44 19 19	Délégation Régionale du Tourisme du Sud-Ouest	50 000	50 000
Paragraphe	2225	Construction, agrandissement, réhabilitation bâtiments destinés aux cantines ou à l'hébergement	50 000	50 000
Article	64 10 04	COMMUNE DE BANYO	25 000	25 000
Paragraphe	2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	25 000	25 000
Article	64 10 12	COMMUNE DE GALIM TIGNERE	50 000	50 000
Paragraphe	2225	Construction, agrandissement, réhabilitation bâtiments destinés aux cantines ou à l'hébergement	25 000	25 000
	2246	Construction, aménagement, rénovation des réseaux d'eau	25 000	25 000
Article	64 10 16	COMMUNE DE MBE	40 000	40 000
Paragraphe	2203	Aménagement des espaces verts et jardins	20 000	20 000
	2273	Acquisitions, rénovations, gros entretien des installations et matériels de cuisine pour cantines et restauration de groupe ; équipement des dortoirs	20 000	20 000
Article	64 10 18	COMMUNE DE MEIGANGA	65 000	65 000
Paragraphe	2225	Construction, agrandissement, réhabilitation bâtiments destinés aux cantines ou à l'hébergement	65 000	65 000
Article	64 10 24	COMMUNE DE TIBATI	80 000	80 000
Paragraphe	2109	Achats d'autres terrains	10 000	10 000
	2202	Travaux d'aménagement et de clôture des terrains	20 000	20 000
	2225	Construction, agrandissement, réhabilitation bâtiments destinés aux cantines ou à l'hébergement	50 000	50 000
Article	64 11 35	COMMUNE DE KIIKI	115 000	115 000
Paragraphe	2225	Construction, agrandissement, réhabilitation bâtiments destinés aux cantines ou à l'hébergement	50 000	50 000
	2246	Construction, aménagement, rénovation des réseaux d'eau	25 000	25 000
	2248	Construction, aménagement, rénovation des centrales électriques et installations de distribution de l'électricité	10 000	10 000
	2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	30 000	30 000
Article	64 11 49	COMMUNE DE MENGUEME	50 000	50 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2016

CHAPITRE 23 - MINISTERE DU TOURISME ET DES LOISIRS

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	50 000	50 000
Article 64 12 06	COMMUNE DE BELABO	50 000	50 000
Paragraphe 2246	Construction, aménagement, rénovation des réseaux d'eau	25 000	25 000
2248	Construction, aménagement, rénovation des centrales électriques et installations de distribution de l'électricité	25 000	25 000
Article 64 12 20	COMMUNE DE DIANG	24 000	24 000
Paragraphe 2235	Rénovation, gros entretien bâtiments destinés aux cantines ou à l'hébergement	24 000	24 000
Article 64 12 22	COMMUNE DE KETTE	45 000	45 000
Paragraphe 2109	Achats d'autres terrains	10 000	10 000
2235	Rénovation, gros entretien bâtiments destinés aux cantines ou à l'hébergement	35 000	35 000
Article 64 13 26	COMMUNE DE KAELE	35 000	35 000
Paragraphe 2225	Construction, agrandissement, réhabilitation bâtiments destinés aux cantines ou à l'hébergement	25 000	25 000
2245	Achats de mobiliers et matériels pour l'équipement des logements de fonction	10 000	10 000
Article 64 14 02	COMMUNE DE BARE BAKEM	20 000	20 000
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	20 000	20 000
Article 64 14 30	COMMUNE DE MOUANKO	91 000	91 000
Paragraphe 2225	Construction, agrandissement, réhabilitation bâtiments destinés aux cantines ou à l'hébergement	91 000	91 000
Article 64 14 35	COMMUNE DE NYANON	20 000	20 000
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	20 000	20 000
Article 64 15 02	COMMUNE DE BEKA	35 000	35 000
Paragraphe 2246	Construction, aménagement, rénovation des réseaux d'eau	25 000	25 000
2273	Acquisitions, rénovations, gros entretien des installations et matériels de cuisine pour cantines et restauration de groupe ; équipement des dortoirs	10 000	10 000
Article 64 15 31	COMMUNE DE GAROUA IIIe	80 000	80 000
Paragraphe 2109	Achats d'autres terrains	25 000	25 000
2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	45 000	45 000
2260	Achats de matériels de bureau	10 000	10 000
Article 64 16 01	COMMUNE D'OKU	15 000	15 000
Paragraphe 2273	Acquisitions, rénovations, gros entretien des installations et matériels de cuisine pour cantines et restauration de groupe ; équipement des dortoirs	15 000	15 000
Article 64 16 38	COMMUNE DE NDOP	35 000	35 000
Paragraphe 2109	Achats d'autres terrains	10 000	10 000
2225	Construction, agrandissement, réhabilitation bâtiments destinés aux cantines ou à l'hébergement	25 000	25 000
Article 64 16 56	COMMUNE DE SANTA	115 000	115 000
Paragraphe 2203	Aménagement des espaces verts et jardins	15 000	15 000
2225	Construction, agrandissement, réhabilitation bâtiments destinés aux cantines ou à l'hébergement	100 000	100 000
Article 64 16 64	COMMUNE DE MBENGWI	15 000	15 000
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	15 000	15 000
Article 64 17 04	COMMUNE DE BAFANG	25 000	25 000
Paragraphe 2109	Achats d'autres terrains	10 000	10 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2016

CHAPITRE 23 - MINISTERE DU TOURISME ET DES LOISIRS

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
2225	Construction, agrandissement, réhabilitation bâtiments destinés aux cantines ou à l'hébergement	15 000	15 000
Article 64 17 26	COMMUNE DE BANGOU	10 000	10 000
Paragraphe 2109	Achats d'autres terrains	10 000	10 000
Article 64 17 84	COMMUNE DE BANWA	60 000	60 000
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	60 000	60 000
Action 02	DEVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES HOTELIERES	14 570 000	14 570 000
Article 33 00 03	Direction des Entreprises Touristiques	25 000	25 000
Paragraphe 2021	Contrôle et Suivi des Programmes d'Investissements	25 000	25 000
Article 44 18 18	Délégation Régionale du Tourisme du Sud	2 100 000	2 100 000
Paragraphe 2021	Contrôle et Suivi des Programmes d'Investissements	340 000	340 000
2225	Construction, agrandissement, réhabilitation bâtiments destinés aux cantines ou à l'hébergement	1 760 000	1 760 000
Article 97 00 00	CAN	2 445 000	2 445 000
Paragraphe 2021	Contrôle et Suivi des Programmes d'Investissements	251 703	251 703
2225	Construction, agrandissement, réhabilitation bâtiments destinés aux cantines ou à l'hébergement	1 493 297	1 493 297
2273	Acquisitions, rénovations, gros entretien des installations et matériels de cuisine pour cantines et restauration de groupe ; équipement des dortoirs	700 000	700 000
Article 98 00 00	financement extérieur	10 000 000	10 000 000
Paragraphe 2021	Contrôle et Suivi des Programmes d'Investissements	1 000 000	1 000 000
2030	Etudes préalables à la construction de bâtiments	1 000 000	1 000 000
2225	Construction, agrandissement, réhabilitation bâtiments destinés aux cantines ou à l'hébergement	8 000 000	8 000 000
Action 03	DEVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES DE LOISIRS	75 000	75 000
Article 33 00 04	DIRECTION DU DEVELOPPEMENT DES LOISIRS	20 000	20 000
Paragraphe 2021	Contrôle et Suivi des Programmes d'Investissements	20 000	20 000
Article 44 15 15	Délégation Régionale du Tourisme du Nord	30 000	30 000
Paragraphe 2279	Acquisitions, rénovations, gros entretien de matériels, machines et installations techniques spécifiques à la fonction des services	30 000	30 000
Article 44 18 18	Délégation Régionale du Tourisme du Sud	25 000	25 000
Paragraphe 2243	Acquisition, installations et rénovations des plomberies et sanitaires	25 000	25 000
Action 04	AMELIORATION DES PRESTATIONS DANS LES STRUCTURES TOURISTIQUES	79 494	79 494
Article 33 00 03	Direction des Entreprises Touristiques	79 494	79 494
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	4 287	4 287
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	2 168	2 168
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	1 818	1 818
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	5 110	5 110
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	6 298	6 298
6210	Salaire brut du personnel sous statut général de la fonction publique	44 890	44 890
6217	Indemnités liées au statut général	8 712	8 712
6218	Avantages en nature liés à la fonction	6 211	6 211

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2016

CHAPITRE 23 - MINISTERE DU TOURISME ET DES LOISIRS

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Programme 318	PROMOTION DU TOURISME ET DES LOISIRS	804 336	804 336
Action 01	PROMOTION DU TOURISME INTERNE	431 893	431 893
Article 33 00 01	Direction de la Promotion du Tourisme et des Sites Touristiques	133 946	133 946
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	3 153	3 153
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	1 865	1 865
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	1 619	1 619
6110	Documentation technique, abonnements de presse, achats de livres	2 250	2 250
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	6 600	6 600
6132	Frais de transport des agents en mission à l'étranger	2 600	2 600
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	6 950	6 950
6172	Indemnités de mission à l'étranger	2 400	2 400
6210	Salaire brut du personnel sous statut général de la fonction publique	96 022	96 022
6217	Indemnités liées au statut général	6 296	6 296
6218	Avantages en nature liés à la fonction	4 191	4 191
Article 44 10 10	Délégation Régionale du Tourisme de l'Adamaoua	16 510	16 510
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 767	1 767
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	883	883
6103	Achats de mobilier de bureau	2 910	2 910
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 807	1 807
6131	Frais de transport des agents en mission à l'intérieur	730	730
6161	Entretien ordinaire des bâtiments	2 263	2 263
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	500	500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 650	2 650
6262	Gratifications	1 500	1 500
6267	Primes de rendement	1 500	1 500
Article 44 11 11	Délégation Régionale du Tourisme du Centre à Yaoundé	12 958	12 958
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 405	1 405
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	883	883
6103	Achats de mobilier de bureau	2 910	2 910
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 807	1 807
6161	Entretien ordinaire des bâtiments	803	803
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	500	500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 650	1 650
6262	Gratifications	1 500	1 500
6267	Primes de rendement	1 500	1 500
Article 44 12 12	Délégation Régionale du Tourisme de L'Est	13 473	13 473
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 405	1 405
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	883	883

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2016

CHAPITRE 23 - MINISTERE DU TOURISME ET DES LOISIRS

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION		LIBELLE	AE	CP
	6103	Achats de mobilier de bureau	2 910	2 910
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 172	2 172
	6161	Entretien ordinaire des bâtiments	803	803
	6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	500	500
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 000	2 000
	6262	Gratifications	1 000	1 000
	6267	Primes de rendement	1 800	1 800
Article	44 13 13	Délégation Régionale du Tourisme de l'Extrême-Nord	16 648	16 648
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 405	1 405
	6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	883	883
	6103	Achats de mobilier de bureau	2 910	2 910
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 807	1 807
	6131	Frais de transport des agents en mission à l'intérieur	1 332	1 332
	6161	Entretien ordinaire des bâtiments	2 336	2 336
	6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	500	500
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 975	2 975
	6262	Gratifications	1 000	1 000
	6267	Primes de rendement	1 500	1 500
Article	44 14 14	Délégation Régionale du Tourisme du Littoral	15 999	15 999
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 405	1 405
	6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	803	803
	6103	Achats de mobilier de bureau	2 610	2 610
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 738	2 738
	6161	Entretien ordinaire des bâtiments	2 993	2 993
	6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	500	500
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 950	1 950
	6262	Gratifications	1 500	1 500
	6267	Primes de rendement	1 500	1 500
Article	44 15 15	Délégation Régionale du Tourisme du Nord	16 634	16 634
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 606	1 606
	6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	2 263	2 263
	6103	Achats de mobilier de bureau	2 910	2 910
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 405	1 405
	6131	Frais de transport des agents en mission à l'intérieur	1 697	1 697
	6161	Entretien ordinaire des bâtiments	803	803
	6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	500	500
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 950	2 950
	6262	Gratifications	1 000	1 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2016

CHAPITRE 23 - MINISTERE DU TOURISME ET DES LOISIRS

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
6267	Primes de rendement	1 500	1 500
Article 44 16 16	Délégation Régionale du Tourisme du Nord-Ouest	15 303	15 303
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 686	1 686
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	883	883
6103	Achats de mobilier de bureau	2 910	2 910
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 061	2 061
6161	Entretien ordinaire des bâtiments	2 263	2 263
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	500	500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 000	2 000
6262	Gratifications	1 500	1 500
6267	Primes de rendement	1 500	1 500
Article 44 17 17	Délégation Régionale du Tourisme de l'Ouest	17 453	17 453
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 416	2 416
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	1 613	1 613
6103	Achats de mobilier de bureau	2 796	2 796
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 500	2 500
6161	Entretien ordinaire des bâtiments	2 628	2 628
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	500	500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 000	2 000
6262	Gratifications	1 500	1 500
6267	Primes de rendement	1 500	1 500
Article 44 18 18	Délégation Régionale du Tourisme du Sud	15 721	15 721
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 445	1 445
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	773	773
6103	Achats de mobilier de bureau	2 910	2 910
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 865	2 865
6161	Entretien ordinaire des bâtiments	803	803
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	500	500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	3 925	3 925
6262	Gratifications	1 000	1 000
6267	Primes de rendement	1 500	1 500
Article 44 19 19	Délégation Régionale du Tourisme du Sud-Ouest	15 366	15 366
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 445	1 445
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	883	883
6103	Achats de mobilier de bureau	2 910	2 910
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 865	2 865
6161	Entretien ordinaire des bâtiments	2 263	2 263
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	500	500

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2016

CHAPITRE 23 - MINISTERE DU TOURISME ET DES LOISIRS

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION		LIBELLE	AE	CP
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 000	2 000
	6262	Gratifications	1 000	1 000
	6267	Primes de rendement	1 500	1 500
Article	45 10 05	Délégation Départementale du Tourisme de Djerem	3 602	3 602
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	526	526
	6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	876	876
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
	6262	Gratifications	600	600
	6267	Primes de rendement	600	600
Article	45 10 10	Délégation Départementale du Tourisme de Faro et Déo	3 225	3 225
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	526	526
	6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	499	499
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
	6262	Gratifications	600	600
	6267	Primes de rendement	600	600
Article	45 10 15	Délégation Départementale du Tourisme de Mayo Banyo	3 225	3 225
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	526	526
	6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	499	499
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
	6262	Gratifications	600	600
	6267	Primes de rendement	600	600
Article	45 10 20	Délégation Départementale du Tourisme de Mbere	3 526	3 526
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	526	526
	6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	800	800
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
	6262	Gratifications	600	600
	6267	Primes de rendement	600	600
Article	45 10 25	Délégation Départementale du Tourisme Vina	3 225	3 225
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	526	526
	6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	499	499
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
	6262	Gratifications	600	600
	6267	Primes de rendement	600	600
Article	45 11 05	Délégation Départementale du Tourisme de la Haute-Sanaga	3 225	3 225
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	526	526
	6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	499	499
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
	6262	Gratifications	600	600

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2016

CHAPITRE 23 - MINISTERE DU TOURISME ET DES LOISIRS

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION		LIBELLE	AE	CP
	6267	Primes de rendement	600	600
Article	45 11 10	Délégation Départementale du Tourisme de la Lekié	3 225	3 225
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	526	526
	6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	499	499
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
	6262	Gratifications	600	600
	6267	Primes de rendement	600	600
Article	45 11 15	Délégation Départementale du Tourisme du Mbam et Inoubou	3 225	3 225
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	526	526
	6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	499	499
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
	6262	Gratifications	600	600
	6267	Primes de rendement	600	600
Article	45 11 20	Délégation Départementale du Tourisme du Mbam et Kim	3 225	3 225
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	526	526
	6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	499	499
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
	6262	Gratifications	600	600
	6267	Primes de rendement	600	600
Article	45 11 25	Délégation Départementale du Tourisme de Mefou et Afamba	3 225	3 225
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	526	526
	6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	499	499
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
	6262	Gratifications	600	600
	6267	Primes de rendement	600	600
Article	45 11 30	Délégation Départementale du Tourisme de la Mefou et Akono	3 225	3 225
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	526	526
	6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	499	499
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
	6262	Gratifications	600	600
	6267	Primes de rendement	600	600
Article	45 11 35	Délégation Départementale du Tourisme du Mfoundi	3 225	3 225
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	526	526
	6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	499	499
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
	6262	Gratifications	600	600
	6267	Primes de rendement	600	600
Article	45 11 40	Délégation Départementale du Tourisme du Nyong et Kellé	3 225	3 225

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2016

CHAPITRE 23 - MINISTERE DU TOURISME ET DES LOISIRS

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION		LIBELLE	AE	CP
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	526	526
	6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	499	499
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
	6262	Gratifications	600	600
	6267	Primes de rendement	600	600
Article	45 11 50	Délégation Départementale du Tourisme Nyong et So'o	3 225	3 225
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	526	526
	6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	499	499
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
	6262	Gratifications	600	600
	6267	Primes de rendement	600	600
Article	45 12 05	Délégation Départementale du Tourisme de la Boumba et Ngoko	3 225	3 225
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	526	526
	6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	499	499
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
	6262	Gratifications	600	600
	6267	Primes de rendement	600	600
Article	45 12 10	Délégation Départementale du Tourisme du Haut-Nyong	3 225	3 225
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	526	526
	6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	499	499
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
	6262	Gratifications	600	600
	6267	Primes de rendement	600	600
Article	45 12 15	Délégation Départementale du Tourisme de la Kadey	3 225	3 225
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	526	526
	6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	499	499
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
	6262	Gratifications	600	600
	6267	Primes de rendement	600	600
Article	45 13 05	Délégation Départementale du Tourisme du Diamaré	3 225	3 225
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	526	526
	6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	499	499
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
	6262	Gratifications	600	600
	6267	Primes de rendement	600	600
Article	45 13 10	Délégation Départementale du Tourisme de Logone et Chari	3 225	3 225
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	526	526
	6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	499	499

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2016

CHAPITRE 23 - MINISTERE DU TOURISME ET DES LOISIRS

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION		LIBELLE	AE	CP
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
	6262	Gratifications	600	600
	6267	Primes de rendement	600	600
Article	45 13 15	Délégation Départementale du Tourisme de Mayo Danay	3 225	3 225
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	526	526
	6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	499	499
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
	6262	Gratifications	600	600
	6267	Primes de rendement	600	600
Article	45 13 20	Délégation Départementale du Tourisme de Mayo Kani	3 225	3 225
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	526	526
	6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	499	499
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
	6262	Gratifications	600	600
	6267	Primes de rendement	600	600
Article	45 13 25	Délégation Départementale du Tourisme de Mayo Sava	3 225	3 225
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	526	526
	6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	499	499
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
	6262	Gratifications	600	600
	6267	Primes de rendement	600	600
Article	45 13 30	Délégation Départementale du Tourisme du Mayo Tsanaga	3 225	3 225
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	526	526
	6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	499	499
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
	6262	Gratifications	600	600
	6267	Primes de rendement	600	600
Article	45 14 05	Délégation Départementale du Tourisme du Moungo	3 225	3 225
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	526	526
	6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	499	499
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
	6262	Gratifications	600	600
	6267	Primes de rendement	600	600
Article	45 14 15	Délégation Départementale du Tourisme de la Sanaga Maritime	4 125	4 125
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	526	526
	6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	499	499
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
	6262	Gratifications	600	600

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2016

CHAPITRE 23 - MINISTERE DU TOURISME ET DES LOISIRS

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION		LIBELLE	AE	CP
	6263	Indemnités spécifiques	900	900
	6267	Primes de rendement	600	600
Article	45 14 20	Délégation Départementale du Tourisme du Wouri	3 225	3 225
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	526	526
	6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	499	499
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
	6262	Gratifications	600	600
	6267	Primes de rendement	600	600
Article	45 15 05	DELEGATION DEPARTEMENTALE DU TOURISME BENOUE	3 513	3 513
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	674	674
	6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	639	639
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
	6262	Gratifications	600	600
	6267	Primes de rendement	600	600
Article	45 15 10	DELEGATION DEPARTEMENTALE DU TOURISME DU FARO	3 513	3 513
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	674	674
	6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	639	639
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
	6262	Gratifications	600	600
	6267	Primes de rendement	600	600
Article	45 15 15	Délégation Départementale du Tourisme du Mayo Louti	3 225	3 225
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	526	526
	6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	499	499
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
	6262	Gratifications	600	600
	6267	Primes de rendement	600	600
Article	45 15 20	Délégation Départementale du Tourisme de Mayo Rey	3 225	3 225
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	526	526
	6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	499	499
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
	6262	Gratifications	600	600
	6267	Primes de rendement	600	600
Article	45 16 10	Délégation Départementale du Tourisme du Bui	3 225	3 225
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	526	526
	6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	499	499
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
	6262	Gratifications	600	600
	6267	Primes de rendement	600	600

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2016

CHAPITRE 23 - MINISTERE DU TOURISME ET DES LOISIRS

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION		LIBELLE	AE	CP
Article	45 16 20	Délégation Départementale du Tourisme de la Mentchum	3 225	3 225
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	526	526
	6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	499	499
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
	6262	Gratifications	600	600
	6267	Primes de rendement	600	600
Article	45 16 25	Déleg. Départ. du Tourisme de la Mezam	3 225	3 225
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	526	526
	6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	499	499
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
	6262	Gratifications	600	600
	6267	Primes de rendement	600	600
Article	45 17 05	DELEGATION DEPARTEMENTALE DU TOURISME BAMBOUTOS	3 878	3 878
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	674	674
	6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	1 004	1 004
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
	6262	Gratifications	600	600
	6267	Primes de rendement	600	600
Article	45 17 10	Délégation Départementale du Tourisme du Haut-Nkam	3 225	3 225
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	526	526
	6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	499	499
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
	6262	Gratifications	600	600
	6267	Primes de rendement	600	600
Article	45 17 25	Délégation Départementale du Tourisme de la Menoua	3 225	3 225
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	526	526
	6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	499	499
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
	6262	Gratifications	600	600
	6267	Primes de rendement	600	600
Article	45 17 35	Délégation Départementale du Tourisme du Ndé	3 225	3 225
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	526	526
	6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	499	499
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
	6262	Gratifications	600	600
	6267	Primes de rendement	600	600
Article	45 17 40	Délégation Départementale du Tourisme du Noun	3 225	3 225
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	526	526

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2016

CHAPITRE 23 - MINISTERE DU TOURISME ET DES LOISIRS

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	499	499
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
6262	Gratifications	600	600
6267	Primes de rendement	600	600
Article 45 18 05	Délégation Départementale du Tourisme de Dja et Lobo	3 225	3 225
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	526	526
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	499	499
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
6262	Gratifications	600	600
6267	Primes de rendement	600	600
Article 45 18 15	Délégation Départementale du Tourisme de l'Océan	3 425	3 425
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	526	526
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	499	499
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
6262	Gratifications	600	600
6267	Primes de rendement	800	800
Article 45 18 20	Délégation Départementale du Tourisme de la Vallée du Ntem	3 425	3 425
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	526	526
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	499	499
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
6262	Gratifications	600	600
6267	Primes de rendement	800	800
Article 45 19 05	Délégation Départementale du Tourisme du Fako	3 225	3 225
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	526	526
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	499	499
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
6262	Gratifications	600	600
6267	Primes de rendement	600	600
Article 45 19 20	Délégation Départementale du Tourisme de la Manyu	3 225	3 225
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	526	526
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	499	499
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
6262	Gratifications	600	600
6267	Primes de rendement	600	600
Action 02	PROMOTION DU TOURISME RECEPTEUR	207 121	207 121
Article 51 52 02	Bureau d'Information Touristique de Washington	55 269	55 269
Paragraphe 6141	Abonnements et consommations d'eau	3 000	3 000
6142	Abonnements et consommations d'électricité	4 000	4 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2016

CHAPITRE 23 - MINISTERE DU TOURISME ET DES LOISIRS

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
6181	Abonnements et consommations de téléphone, fax, telex, téléphones portables,	12 000	12 000
6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 789	1 789
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	1 460	1 460
6103	Achats de mobilier de bureau	2 190	2 190
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	1 095	1 095
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	4 380	4 380
6131	Frais de transport des agents en mission à l'intérieur	2 190	2 190
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	3 285	3 285
6180	Assurances	1 460	1 460
6182	Sites web, abonnements et consommations internet	1 460	1 460
6184	Affranchissement du courrier, valise diplomatique, franchise militaire	1 460	1 460
6263	Indemnités spécifiques	6 000	6 000
6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	9 500	9 500
Article 51 53 11	BUREAU D'INFORMATION TOURISTIQUE DE BEIJING	53 875	53 875
Paragraphe 6141	Abonnements et consommations d'eau	3 000	3 000
6142	Abonnements et consommations d'électricité	4 000	4 000
6181	Abonnements et consommations de téléphone, fax, telex, téléphones portables,	11 000	11 000
6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 960	1 960
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	1 460	1 460
6103	Achats de mobilier de bureau	2 190	2 190
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	1 095	1 095
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 920	2 920
6131	Frais de transport des agents en mission à l'intérieur	730	730
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	3 600	3 600
6180	Assurances	3 500	3 500
6182	Sites web, abonnements et consommations internet	1 460	1 460
6184	Affranchissement du courrier, valise diplomatique, franchise militaire	1 460	1 460
6263	Indemnités spécifiques	6 000	6 000
6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	9 500	9 500
Article 51 54 03	Bureau d'Informations Touristiques à Paris	97 977	97 977
Paragraphe 6141	Abonnements et consommations d'eau	2 000	2 000
6142	Abonnements et consommations d'électricité	10 000	10 000
6181	Abonnements et consommations de téléphone, fax, telex, téléphones portables,	10 686	10 686
6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 519	2 519
6103	Achats de mobilier de bureau	2 190	2 190
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	1 718	1 718
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	5 840	5 840
6131	Frais de transport des agents en mission à l'intérieur	3 353	3 353

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2016

CHAPITRE 23 - MINISTERE DU TOURISME ET DES LOISIRS

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
6161	Entretien ordinaire des bâtiments	5 125	5 125
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	2 901	2 901
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	5 871	5 871
6180	Assurances	5 220	5 220
6182	Sites web, abonnements et consommations internet	1 049	1 049
6184	Affranchissement du courrier, valise diplomatique, franchise militaire	1 405	1 405
6263	Indemnités spécifiques	7 000	7 000
6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	31 100	31 100
Action 03	PROMOTION DE LA CULTURE DES LOISIRS SAINS ET EDUCATIFS	52 982	52 982
Article 33 00 04	DIRECTION DU DEVELOPPEMENT DES LOISIRS	52 982	52 982
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	3 920	3 920
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	2 044	2 044
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	1 960	1 960
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	4 745	4 745
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	5 000	5 000
6210	Salaire brut du personnel sous statut général de la fonction publique	23 390	23 390
6217	Indemnités liées au statut général	7 212	7 212
6218	Avantages en nature liés à la fonction	4 711	4 711
Action 04	PROMOTION DES ACTIVITES DES LOISIRS POUR ENFANTS, JEUNES, ADULTES ET PERSONNES VULNERABLES	72 340	72 340
Article 33 00 04	DIRECTION DU DEVELOPPEMENT DES LOISIRS	50 000	50 000
Paragraphe 2040	Etudes d'économie générale	50 000	50 000
Article 35 00 25	Commission de classement et de reclassement des établissements de tourisme	22 340	22 340
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 430	2 430
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	2 160	2 160
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	2 460	2 460
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 090	2 090
6131	Frais de transport des agents en mission à l'intérieur	1 650	1 650
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 550	1 550
6269	Primes spécifiques	10 000	10 000
Action 05	AMELIORATION DE LA SECURITE DU TOURISTE	40 000	40 000
Article 34 00 50	Division de la Planification et de la Coopération	40 000	40 000
Paragraphe 2021	Contrôle et Suivi des Programmes d'Investissements	10 000	10 000
2026	Etudes de normes	30 000	30 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2016

CHAPITRE 23 - MINISTERE DU TOURISME ET DES LOISIRS

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Programme 319	AMELIORATION DE LA SECURITE DES TOURISTES ET DES AUTRES POLITIQUES DE DEVELOPPEMENT DU TOURISME ET DES LOISIRS	430 746	430 746
Action 01	MISE EN PLACE D'UN COMPTE SATELLITE DU TOURISME	152 543	152 543
Article 34 00 50	Division de la Planification et de la Coopération	152 543	152 543
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 912	2 912
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	2 723	2 723
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	2 380	2 380
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	4 640	4 640
6131	Frais de transport des agents en mission à l'intérieur	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	7 100	7 100
6210	Salaire brut du personnel sous statut général de la fonction publique	77 387	77 387
6217	Indemnités liées au statut général	23 044	23 044
6218	Avantages en nature liés à la fonction	7 188	7 188
6220	Salaire brut du personnel sous statut particulier de la fonction publique	16 929	16 929
6227	Indemnités liées aux statuts particuliers	5 532	5 532
6228	Avantages en nature liés à la fonction	1 708	1 708
Action 07	AMELIORATION DE L'OFFRE DE FORMATION EN TOURISME, HOTELLERIE ET LOISIRS	278 203	278 203
Article 32 00 15	Division de la Formation en Tourisme Hotellerie et Loisirs	278 203	278 203
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	3 412	3 412
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	3 073	3 073
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	3 280	3 280
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	3 213	3 213
6131	Frais de transport des agents en mission à l'intérieur	2 100	2 100
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	6 000	6 000
6187	Frais de formation, stages et organisation de séminaires	80 000	80 000
6210	Salaire brut du personnel sous statut général de la fonction publique	107 953	107 953
6217	Indemnités liées au statut général	48 869	48 869
6218	Avantages en nature liés à la fonction	5 540	5 540
6219	Prise en charge des nouveaux postes à créer	12 055	12 055
6229	Prise en charge des nouveaux postes à créer	2 708	2 708

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2016

CHAPITRE 23 - MINISTERE DU TOURISME ET DES LOISIRS

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Programme 320	GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE SOUS SECTEUR TOURISME ET LOISIRS	2 489 139	2 464 139
Action 01	COORDINATION DES ACTIVITES DU TOURISME ET DES LOISIRS	1 859 804	1 859 804
Article 22 00 21	Cabinet du Ministre du Tourisme	112 882	112 882
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	6 323	6 323
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	8 800	8 800
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	8 033	8 033
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	12 726	12 726
6173	Frais de représentation, frais d'hotel des cabinets	70 000	70 000
6261	Heures supplémentaires	7 000	7 000
Article 23 00 10	Inspection Générale	42 670	42 670
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	3 712	3 712
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	3 562	3 562
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	3 535	3 535
6131	Frais de transport des agents en mission à l'intérieur	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	4 267	4 267
6210	Salaire brut du personnel sous statut général de la fonction publique	18 401	18 401
6217	Indemnités liées au statut général	3 715	3 715
6218	Avantages en nature liés à la fonction	2 416	2 416
6240	Personnel à solde globale	2 062	2 062
Article 24 00 10	Conseillers Techniques	14 987	14 987
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	3 253	3 253
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	2 458	2 458
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	3 696	3 696
6131	Frais de transport des agents en mission à l'intérieur	800	800
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	4 780	4 780
Article 28 00 01	Cellule Bonne Gouvernance	3 826	3 826
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	774	774
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	493	493
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	559	559
6263	Indemnités spécifiques	2 000	2 000
Article 28 00 02	Cellule de lutte contre la corruption	4 797	4 797
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	611	611
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	611	611
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 625	1 625
6269	Primes spécifiques	1 950	1 950
Article 32 00 10	Secrétariat Général	536 245	536 245
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	10 520	10 520

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2016

CHAPITRE 23 - MINISTERE DU TOURISME ET DES LOISIRS

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION		LIBELLE	AE	CP
	6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	2 240	2 240
	6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	4 672	4 672
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	8 078	8 078
	6131	Frais de transport des agents en mission à l'intérieur	2 280	2 280
	6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	4 389	4 389
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	19 280	19 280
	6187	Frais de formation, stages et organisation de séminaires	70 000	70 000
	6210	Salaire brut du personnel sous statut général de la fonction publique	274 271	274 271
	6217	Indemnités liées au statut général	84 024	84 024
	6218	Avantages en nature liés à la fonction	30 429	30 429
	6240	Personnel à solde globale	26 062	26 062
Article	32 00 11	Cellule de la Communication	14 526	14 526
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 098	1 098
	6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	1 540	1 540
	6210	Salaire brut du personnel sous statut général de la fonction publique	8 085	8 085
	6217	Indemnités liées au statut général	958	958
	6218	Avantages en nature liés à la fonction	845	845
	6269	Primes spécifiques	2 000	2 000
Article	34 00 10	Direction des Affaires Générales	400 382	400 382
Paragraphe	2226	Construction, agrandissement, réhabilitation de hangars ou ateliers	4 900	4 900
	2240	Achat, installation et rénovation des équipements des locaux à usage de bureau	20 000	20 000
	2241	Achats, installations et rénovations des climatisations	10 000	10 000
	2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	15 000	15 000
	2280	Achats de voitures de fonction, de liaison ou de service	25 000	25 000
	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	19 068	19 068
	6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	8 443	8 443
	6103	Achats de mobilier de bureau	4 260	4 260
	6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	7 032	7 032
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	13 000	13 000
	6131	Frais de transport des agents en mission à l'intérieur	4 504	4 504
	6165	Entretien des matériels de télécommunication	6 578	6 578
	6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	7 020	7 020
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	18 489	18 489
	6210	Salaire brut du personnel sous statut général de la fonction publique	129 750	129 750
	6217	Indemnités liées au statut général	27 626	27 626
	6218	Avantages en nature liés à la fonction	30 562	30 562
	6262	Gratifications	9 500	9 500
	6263	Indemnités spécifiques	22 050	22 050

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2016

CHAPITRE 23 - MINISTERE DU TOURISME ET DES LOISIRS

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION		LIBELLE	AE	CP
	6265	Indemnités de billetterie	650	650
	6267	Primes de rendement	7 500	7 500
	6269	Primes spécifiques	9 450	9 450
Article	35 00 05	Comité de lutte contre le VIH/SIDA	5 664	5 664
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 264	1 264
	6113	Achats de vaccins ou tests et autres préventions	2 400	2 400
	6269	Primes spécifiques	2 000	2 000
Article	35 00 20	Commission Nationale Technique	4 312	4 312
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 342	1 342
	6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	924	924
	6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	2 046	2 046
Article	35 00 60	Commission des Marchés	65 092	65 092
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	648	648
	6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	664	664
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 000	2 000
	6269	Primes spécifiques	36 000	36 000
	6714	Frais de Régulation sur les Marchés Publics	25 780	25 780
Article	36 00 01	Brigade de Contrôle des Opérations Touristiques	7 348	7 348
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 351	1 351
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 807	1 807
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 590	2 590
	6269	Primes spécifiques	1 600	1 600
Article	37 00 01	Cellule de Préparation du Budget	28 706	28 706
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 172	2 172
	6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	2 236	2 236
	6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	875	875
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 123	2 123
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	5 300	5 300
	6269	Primes spécifiques	16 000	16 000
Article	37 00 04	Cellule SIGIPES	14 230	14 230
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 058	2 058
	6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	2 172	2 172
	6269	Primes spécifiques	10 000	10 000
Article	37 00 05	Comité de suivi et de contrôle des travaux de construction de l'hôtel d'Ebolowa	12 570	12 570
Paragraphe	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 570	2 570
	6269	Primes spécifiques	10 000	10 000
Article	39 00 00	Dépenses Communes de l'Administration Centrale	565 267	565 267
Paragraphe	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	7 512	7 512

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2016

CHAPITRE 23 - MINISTERE DU TOURISME ET DES LOISIRS

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
6132	Frais de transport des agents en mission à l'étranger	9 494	9 494
6133	Frais de relève	15 404	15 404
6141	Abonnements et consommations d'eau	15 000	15 000
6142	Abonnements et consommations d'électricité	15 000	15 000
6161	Entretien ordinaire des bâtiments	10 800	10 800
6162	Entretien des ascenseurs	17 320	17 320
6163	Entretien des installations électriques, climatiseurs, groupes électrogènes, sanitaires et plomberies	10 900	10 900
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	12 061	12 061
6168	Grosses réparations des bâtiments et nettoyage industriel	10 454	10 454
6169	Sécurité et incendie	800	800
6172	Indemnités de mission à l'étranger	30 600	30 600
6175	Fêtes officielles et cérémonies	48 000	48 000
6181	Abonnements et consommations de téléphone, fax, telex, téléphones portables,	44 314	44 314
6182	Sites web, abonnements et consommations internet	8 000	8 000
6184	Affranchissement du courrier, valise diplomatique, franchise militaire	1 500	1 500
6185	Publications, communiqués de presse, radio, télévision et frais de publicité	28 286	28 286
6186	Honoraires et frais annexes	3 000	3 000
6187	Frais de formation, stages et organisation de séminaires	228 000	228 000
6188	Services extérieurs de gardiennage	13 322	13 322
6264	Indemnités forfaitaires de tournées et de risques	12 000	12 000
6266	Indemnités de permanence	7 500	7 500
6294	Aides et secours exceptionnels au personnel	6 000	6 000
6721	Bourses d'études	10 000	10 000
Article 44 16 16	Délégation Régionale du Tourisme du Nord-Ouest	10 000	10 000
Paragraphe 2220	Construction, agrandissement, réhabilitation de bâtiments administratifs non résidentiels à usage de bureau	10 000	10 000
Article 44 18 18	Délégation Régionale du Tourisme du Sud	16 300	16 300
Paragraphe 2220	Construction, agrandissement, réhabilitation de bâtiments administratifs non résidentiels à usage de bureau	16 300	16 300
Action 02	RENFORCEMENT DES INFRASTRUCTURES ADMINISTRATIVES	398 800	373 800
Article 44 10 10	Délégation Régionale du Tourisme de l'Adamaoua	9 800	9 800
Paragraphe 2220	Construction, agrandissement, réhabilitation de bâtiments administratifs non résidentiels à usage de bureau	4 900	4 900
2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	4 900	4 900
Article 44 11 11	Délégation Régionale du Tourisme du Centre à Yaoundé	10 000	10 000
Paragraphe 2109	Achats d'autres terrains	10 000	10 000
Article 44 12 12	Délégation Régionale du Tourisme de L'Est	50 000	25 000
Paragraphe 2202	Travaux d'aménagement et de clôture des terrains	50 000	25 000
Article 44 13 13	Délégation Régionale du Tourisme de l'Extrême-Nord	4 900	4 900
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	4 900	4 900

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2016

CHAPITRE 23 - MINISTERE DU TOURISME ET DES LOISIRS

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Article 44 14 14	Délégation Régionale du Tourisme du Littoral	4 900	4 900
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	4 900	4 900
Article 44 15 15	Délégation Régionale du Tourisme du Nord	50 000	50 000
Paragraphe 2220	Construction, agrandissement, réhabilitation de bâtiments administratifs non résidentiels à usage de bureau	50 000	50 000
Article 44 16 16	Délégation Régionale du Tourisme du Nord-Ouest	4 900	4 900
Paragraphe 2260	Achats de matériels de bureau	4 900	4 900
Article 44 17 17	Délégation Régionale du Tourisme de l'Ouest	39 900	39 900
Paragraphe 2202	Travaux d'aménagement et de clôture des terrains	25 000	25 000
2260	Achats de matériels de bureau	10 000	10 000
2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	4 900	4 900
Article 44 18 18	Délégation Régionale du Tourisme du Sud	9 800	9 800
Paragraphe 2260	Achats de matériels de bureau	4 900	4 900
2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	4 900	4 900
Article 45 10 05	Délégation Départementale du Tourisme de Djerem	5 000	5 000
Paragraphe 2202	Travaux d'aménagement et de clôture des terrains	5 000	5 000
Article 45 10 15	Délégation Départementale du Tourisme de Mayo Banyo	25 000	25 000
Paragraphe 2220	Construction, agrandissement, réhabilitation de bâtiments administratifs non résidentiels à usage de bureau	25 000	25 000
Article 45 10 20	Délégation Départementale du Tourisme de Mbere	9 800	9 800
Paragraphe 2220	Construction, agrandissement, réhabilitation de bâtiments administratifs non résidentiels à usage de bureau	5 000	5 000
2260	Achats de matériels de bureau	4 800	4 800
Article 45 10 25	Délégation Départementale du Tourisme Vina	4 900	4 900
Paragraphe 2260	Achats de matériels de bureau	4 900	4 900
Article 45 11 05	Délégation Départementale du Tourisme de la Haute-Sanaga	4 900	4 900
Paragraphe 2260	Achats de matériels de bureau	4 900	4 900
Article 45 11 10	Délégation Départementale du Tourisme de la Lekie	7 900	7 900
Paragraphe 2246	Construction, aménagement, rénovation des réseaux d'eau	3 000	3 000
2260	Achats de matériels de bureau	4 900	4 900
Article 45 11 15	Délégation Départementale du Tourisme du Mbam et Inoubou	4 900	4 900
Paragraphe 2260	Achats de matériels de bureau	4 900	4 900
Article 45 11 20	Délégation Départementale du Tourisme du Mbam et Kim	4 900	4 900
Paragraphe 2260	Achats de matériels de bureau	4 900	4 900
Article 45 11 25	Délégation Départementale du Tourisme de Mefou et Afamba	4 900	4 900
Paragraphe 2260	Achats de matériels de bureau	4 900	4 900
Article 45 12 05	Délégation Départementale du Tourisme de la Boumba et Ngoko	4 900	4 900
Paragraphe 2260	Achats de matériels de bureau	4 900	4 900
Article 45 12 10	Délégation Départementale du Tourisme du Haut-Nyong	20 000	20 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2016

CHAPITRE 23 - MINISTERE DU TOURISME ET DES LOISIRS

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Paragraphe 2220	Construction, agrandissement, réhabilitation de bâtiments administratifs non résidentiels à usage de bureau	20 000	20 000
Article 45 13 05	Délégation Départementale du Tourisme du Diamaré	4 900	4 900
Paragraphe 2260	Achats de matériels de bureau	4 900	4 900
Article 45 13 20	Délégation Départementale du Tourisme de Mayo Kani	5 000	5 000
Paragraphe 2220	Construction, agrandissement, réhabilitation de bâtiments administratifs non résidentiels à usage de bureau	5 000	5 000
Article 45 13 30	Délégation Départementale du Tourisme du Mayo Tsanaga	4 900	4 900
Paragraphe 2260	Achats de matériels de bureau	4 900	4 900
Article 45 14 15	Délégation Départementale du Tourisme de la Sanaga Maritime	24 900	24 900
Paragraphe 2202	Travaux d'aménagement et de clôture des terrains	20 000	20 000
2260	Achats de matériels de bureau	4 900	4 900
Article 45 14 20	Délégation Départementale du Tourisme du Wouri	4 900	4 900
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	4 900	4 900
Article 45 16 10	Délégation Départementale du Tourisme du Bui	20 000	20 000
Paragraphe 2220	Construction, agrandissement, réhabilitation de bâtiments administratifs non résidentiels à usage de bureau	20 000	20 000
Article 45 17 10	Délégation Départementale du Tourisme du Haut-Nkam	3 000	3 000
Paragraphe 2260	Achats de matériels de bureau	3 000	3 000
Article 45 17 25	Délégation Départementale du Tourisme de la Menoua	4 900	4 900
Paragraphe 2260	Achats de matériels de bureau	4 900	4 900
Article 45 17 40	Délégation Départementale du Tourisme du Noun	20 000	20 000
Paragraphe 2220	Construction, agrandissement, réhabilitation de bâtiments administratifs non résidentiels à usage de bureau	20 000	20 000
Article 45 18 15	Délégation Départementale du Tourisme de l'Océan	5 000	5 000
Paragraphe 2220	Construction, agrandissement, réhabilitation de bâtiments administratifs non résidentiels à usage de bureau	5 000	5 000
Article 45 19 20	Délégation Départementale du Tourisme de la Manyu	20 000	20 000
Paragraphe 2220	Construction, agrandissement, réhabilitation de bâtiments administratifs non résidentiels à usage de bureau	20 000	20 000
Action 03	AMELIORATION DES CONDITIONS DE DEVELOPPEMENT DES ACTIVITES DU TOURISME ET DES LOISIRS	39 983	39 983
Article 35 00 10	Conseil National du Tourisme	39 983	39 983
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	3 316	3 316
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	3 700	3 700
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	3 266	3 266
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	3 964	3 964
6210	Salaire brut du personnel sous statut général de la fonction publique	18 051	18 051
6217	Indemnités liées au statut général	3 294	3 294
6218	Avantages en nature liés à la fonction	2 562	2 562
6229	Prise en charge des nouveaux postes à créer	1 830	1 830
Action 05	AMELIORATION DE LA PRODUCTION DE LA CHAINE PPBS	30 552	30 552

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2016

CHAPITRE 23 - MINISTERE DU TOURISME ET DES LOISIRS

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION		LIBELLE	AE	CP
Article	34 00 51	Cellule Elaboration des PPA/RAP	9 000	9 000
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 000	2 000
	6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	1 500	1 500
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	3 000	3 000
	6269	Primes spécifiques	2 500	2 500
Article	34 00 52	Cellule d'Elaboration des PAP	9 000	9 000
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 000	2 000
	6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	1 500	1 500
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	3 000	3 000
	6269	Primes spécifiques	2 500	2 500
Article	37 00 03	Cellule CDMT/DSRP	12 552	12 552
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 580	1 580
	6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	972	972
	6269	Primes spécifiques	10 000	10 000
Action	06	MISE EN ŒUVRE DU SCHEMA DIRECTEUR D'INFORMATISATION DU MINISTERE DU TOURISME ET DES LOISIRS	50 000	50 000
Article	32 00 10	Secrétariat Général	50 000	50 000
Paragraphe	2011	Achats de brevets, licences ou marques	15 000	15 000
	2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	35 000	35 000
Action	07	AMELIORATION DE L'OFFRE DE FORMATION EN TOURISME, HOTELLERIE ET LOISIRS	75 000	75 000
Article	32 00 15	Division de la Formation en Tourisme Hotellerie et Loisirs	75 000	75 000
Paragraphe	2030	Etudes préalables à la construction de bâtiments	75 000	75 000
Action	08	MISE EN PLACE D'UN COMPTE SATELLITE DU TOURISME	35 000	35 000
Article	34 00 50	Division de la Planification et de la Coopération	35 000	35 000
Paragraphe	2027	Enquêtes statistiques	35 000	35 000
TOTAL GENERAL DU CHAPITRE			19 688 000	19 663 000